



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings
prevention-Interventions addressed to
Polydrug-users**

*Manuel pour la planification et l'évaluation
d'interventions de prévention
à l'adresse des polytoxicomanes dans les lieux de divertissement*

Octobre 2012



European Commission
Directorate General Justice, Freedom and Security

*Manuel pour la planification et l'évaluation d'interventions de prévention
à l'adresse des polytoxicomanes dans les lieux de divertissement*
TRIP – Testing in Recreational-settings prevention-Interventions
Addressed to Polydrug-users

Ce projet a été financé par la Commission européenne. Les conclusions, recommandations ou avis dans ce document ne reflètent pas nécessairement les vues de la Commission

Contenus

CONTENUS DU MANUEL	Page
1. Introduction	6
2. Les Lignes directrices	8
2.1 La double utilisation des Lignes directrices	8
2.2. La création de projets pour la prévention des addictions et la réduction des risques parmi les jeunes consommateurs de substances psychotropes dans les contextes du divertissement	9
3. Les Lignes directrices comme plan du projet. Les dimensions	11
1 – Définition des objectifs	12
2 – Accessibilité de la population cible	14
3 –Intégralité du partenariat	17
4 – Capacité de coordination du partenariat	22
5 – Justesse des stratégies opérationnelles	23
6 – Adéquation du personnel impliqué	30
7 – Disponibilité et justesse du matériel et d’instruments préparés	32
8 – Justesse des stratégies de sensibilisation et de communication	35
9 - Évaluation	36
10 - Viabilité	38
4. Les Lignes directrices en tant qu’instrument d’évaluation	39
4.1. Approche méthodologique pour l’évaluation de l’efficacité	40
4.2. Méthodologie et principes théoriques	40
4.3. Comment utiliser l’ensemble des indicateurs : variables et flux des informations	43
4.4. Comment utiliser l’ensemble des indicateurs : les questions clef auxquelles ils répondent	52
5. L’évaluation d’impact : méthodologie	59
6. Les instruments de projet	70
<u>ANNEXE 1: RAPPORT D’INTERVENTION – PHASE DE CONTROLE</u>	74
<u>ANNEXE 2 : RAPPORT D’INTERVENTION – PHASE D’INTERVENTION</u>	77
<u>ANNEXE 3: QUESTIONNAIRE SUR L’USAGE DES STUPEFIANTS - PHASE DE CONTROLE</u>	82

<u>ANNEXE 4: QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DES STUPEFIANTS PHASE D'INTERVENTION</u>	86
<u>ANNEXE 5: QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE L'UTILISATEUR</u>	92

1. Introduction

Le présent manuel a été mis au point par les partenaires du projet « *TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-Interventions addressed to Polydrug-users* » (Évaluation des Interventions de prévention adressées aux Polytoxicomanes dans les lieux de divertissement) financé par la Commission de l'Union Européenne SPECIFIC PROGRAMME "DRUG PREVENTION AND INFORMATION" 2007-2013 – Direction Générale pour la justice, la liberté et la sécurité.

Le projet TRIP a développé, au niveau transnational, une approche de prévention et de réduction des méfaits, ciblée sur l'utilisation combinée de substances licites et illicites (polytoxicomanie) de la part des jeunes dans les contextes de divertissement, y comprise la mise au point de Lignes directrices validées théoriquement et empiriquement, afin de construire des projets de prévention et de réduction des méfaits et des instruments pour le monitoring de l'efficacité des projets et pour l'évaluation de l'impact à court terme des interventions fournies.

Voici ci-après une liste des partenaires du projet TRIP :

Applicant:

ASL Bergamo – Dipartimento Dipendenze (IT) – Marco Riglietta, Luca Biffi, Elvira Beato, Marta Vaiarini

Partners:

Synergia (IT) – Giovanni Viganò, Giuliano Paterniti,

Cooperativa sociale Alchimia (IT) – Lisa Borali

University of St. Andrews (UK) – Gerry Humphries - Jo Cecil

NHS Fife (UK) – Alex Baldacchino, Sarah Gray

National Board of Health - MidWest Region (DK) - Borge Sommer, Eric Damberg, Esther Noerregard

Associate partners:

Consiglio di Rappresentanza dei Sindaci della provincia di Bergamo (IT)

Ufficio Territoriale del Governo - Prefettura di Bergamo (IT)

Eötvös Loránd University (HU)

Les conclusions, les recommandations et les opinions présentées dans ce document ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la Commission.

Ce Manuel ne veut pas être seulement un Guide prêt à l'emploi pour la phase *d'implémentation* des interventions de prévention dans les contextes nocturnes du divertissement, mais aussi un paquet complet d'instructions pour pouvoir exécuter toutes les phases du projet, à partir de la préparation jusqu'à son évaluation globale, afin que la réalisation de contextes de divertissement sûrs et la sensibilisation sur l'emploi de substances stupéfiantes et psychotropes soient effectuées de manière efficace.

Cela veut dire que le planificateur du projet sera guidé par des conseils pratiques sur les mesures à adopter non seulement dans la phase d'intervention, mais aussi dans les phases d'organisation et de monitoring de l'intervention, et dans toute la phase successive où il devra vérifier l'efficacité des instruments d'intervention et éventuellement évaluer l'impact du projet sur la cible.

Ce manuel représente un guide complet pour le planificateur du projet, pour réaliser des projets exclusivement dans le cadre de la *prévention de deuxième niveau*.

Il est possible de résumer les conséquences de la consommation de substances psychotropes et stupéfiantes sur une liste de « bad behaviours » (mauvais comportements), qui font du mal tant à l'individu (dommage direct de la consommation) qu'à la société (répercussions indirectes), aussi bien à court qu'à long terme.

La structure du manuel : ratio de l'intervention et théorie en pratique (« Comment faire pour »)

Ce manuel est essentiellement un guide de caractère pratique, mais les paragraphes dédiés à chaque phase du projet sont accompagnés d'une prémisse théorique pour favoriser la compréhension des actions concrètes. Ces prémisses sont structurées de sorte que le planificateur du projet soit libre de les négliger sans compromettre l'efficacité du projet.

2. Les Lignes directrices

2.1 La double utilisation des Lignes directrices

❖ Que sont-elles :

Les présentes Lignes directrices doivent être entendues comme des instructions à double utilité/fonction :

- Elles représentent les **éléments essentiels du manuel** de projet, et en même temps
- Elles sont un **instrument d'évaluation** du projet lui-même.

Qu'est-ce que cela veut dire ?

Le paquet de Lignes directrices représente la structure portante du manuel, constituée en fonction des dimensions-base sur lesquelles on devrait articuler une intervention de prévention de deuxième niveau dans les contextes nocturnes du divertissement. Autrement dit, si les lignes directrices représentent le squelette du manuel, alors les dimensions ne sont autres que les articulations dont la structure se compose.

Deuxièmement, les Lignes directrices représentent l'instrument de base pour évaluer le projet une fois qu'il aura été réalisé. Elles sont construites sous forme de liste, pour faciliter le contrôle et pour mesurer les résultats du projet, ainsi que pour évaluer l'efficacité des stratégies adoptées.

❖ Pourquoi décider de suivre les lignes directrices

Les lignes directrices suivent une méthodologie éprouvée, qui a été conçue théoriquement comme le résultat d'un processus de recherche sur le terrain pour effectuer une évaluation empirique.

2.2 La création de projets pour la prévention des addictions et la réduction des risques parmi les jeunes consommateurs de substances psychotropes dans les contextes du divertissement

Le présent Manuel fournit des instructions pour des projets de prévention des addictions aux substances psychotropes et stupéfiantes, que les jeunes utilisent ou dont ils font abus dans les contextes de divertissement nocturnes. De nombreuses recherches épidémiologiques ont montré que la consommation de drogues concerne surtout les jeunes et jeunes adultes entre 15 et 34 ans, et que, parmi ces derniers, les méfaits liés à ces substances concernent surtout les jeunes d'âge scolaire. L'utilisation de drogues dans les contextes de divertissement est très souvent combinée avec l'abus d'alcool. C'est pourquoi les projets développés à l'aide du Manuel que nous présentons ne doivent pas se limiter aux dangers liés uniquement à la consommation de drogues, mais aussi à l'utilisation et à l'abus de toutes les substances psychotropes en mesure d'altérer le comportement des jeunes en causant des problèmes à court et à long terme.

Quel que soit le contexte de divertissement nocturne choisi, tous les planificateurs de projet qui veulent adopter les instructions de ce Guide doivent centrer les interventions sur les **jeunes entre 15 et 34 ans**.

Ce Manuel ne fixe pas de contraintes supplémentaires, ni sur les spécifications caractéristiques du groupe d'analyses, ni sur le contexte d'implémentation, pourvu qu'il s'agisse d'un contexte de divertissement où les jeunes se rendent typiquement pour se divertir le soir et la nuit.

En résumé, les destinataires de ce guide sont les planificateurs de projet qui désirent réaliser des interventions ayant les caractéristiques suivantes :

- TYPE DE PRÉVENTION = PRÉVENTION DE DEUXIÈME NIVEAU
- CIBLE D'INTERVENTION = JEUNES ENTRE 15 ET 34 ANS
- LIEU / CONTEXTE D'INTERVENTION = LIEUX DE DIVERTISSEMENT NOCTURNE

Par conséquent les planificateurs de projet qui décident de suivre les indications de ce manuel sont libres de choisir entre :

a) Le contexte de divertissement où l'on réalisera l'intervention, qui peut être :

- Discothèques et boîtes de nuit ;
- Disco-pub ;
- Pubs ou cafés qui sont un lieu de rencontre typique pour les jeunes ;
- Centres sociaux ;

Tout en tenant compte du fait que ces lieux peuvent se différencier par :

- Contexte et atmosphère ;
- Type et nombre de clients ;
- Consommations typiques à l'intérieur de la salle ;
- Type de risques liés à la consommation de substances psychotropes.

b) Durée de l'intervention et saison :

- projets à long terme / permanents ;
- interventions à moyen terme et/ou liées à une période saisonnière précise.

c) Couverture territoriale :

- Nationale,
- Régionale,
- Sous-régionale (à l'échelle locale).

d) Population ciblée par l'intervention, divisée par

- tranche d'âge¹
- travail
- sexe.

Ces options doivent être considérées à la lumière des recherches (au moins au niveau macro) faites sur les habitudes de consommation des substances stupéfiantes, qui doivent être planifiées par le planificateur du projet dès le moment de la définition des objectifs (voir chap. 3, Rubrique 1.1).

¹ Entendu comme *focus* sur une tranche d'âge spécifique dans les limites de 15-34 ans.

3. Les Lignes directrices comme plan du projet.

Les dimensions

Les sections de ce chapitre correspondent aux différentes dimensions dans lesquelles les Lignes directrices sont structurées. Un usage approprié de ce manuel demanderait de suivre avec attention les indications contenues dans les sections dédiées à chaque dimension, de façon à pouvoir utiliser les Lignes directrices également comme instrument pour l'évaluation du projet.

Chaque dimension s'articule de la façon suivante :

- Les « *Principes de fond* », qui représentent une introduction théorique aux contenus pratiques du manuel.
- « *Comment faire pour* », qui comprend les instructions pratiques dédiées à chaque phase du projet. Dans ce paragraphe, les instructions à mettre en pratique sont accompagnées des « *Reminders* », à savoir une liste de recommandations auxquelles le planificateur de projet devrait accorder une attention particulière pour garantir la bonne réalisation du projet.
- Enfin les « *Rubriques* » sont dédiées à l'approfondissement des sujets de chaque section et aux problèmes pratiques qui se sont présentés pendant la phase de validation empirique des Lignes directrices. En revanche les questions théoriques qui requièrent des commentaires approfondis sont traitées à part dans les sections « *Focus-on* ».

DIMENSIONS

- 1 – DÉFINITION DES OBJECTIFS**
- 2 – ATTEIGNABILITÉ DE LA POPULATION CIBLE**
- 3 – INTÉGRALITÉ DU PARTENARIAT**
- 4 – CAPACITÉ DE COORDINATION DU PARTENARIAT**
- 5 – JUSTESSE DES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES**
- 6 – ADÉQUATION DU PERSONNEL IMPLIQUÉ**
- 7 – DISPONIBILITÉ ET JUSTESSE DU MATÉRIEL UTILISÉ**
- 8 – JUSTESSE DES STRATÉGIES DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION**
- 9 – ÉVALUATION**
- 10 – VIABILITÉ**

1 – DÉFINITION DES OBJECTIFS

Fondements théoriques :

Dans la définition des objectifs, nous fournissons une **approche à deux niveaux** : il faudrait définir non seulement des objectifs généraux, mais encore toute une série d'objectifs spécifiques construits sur un contexte d'intervention et présupposant une analyse détaillée du problème de l'utilisation de substances stupéfiantes par les jeunes sur un territoire déterminé et dans une boîte de nuit spécifique.

Le choix du cadre territorial et la connaissance de son profil social et du phénomène de l'emploi de substances par les jeunes dans le contexte où l'on veut intervenir représentent l'anneau de jonction entre ces deux niveaux d'objectifs.

La définition des objectifs spécifiques doit être disposée comme un processus d'apprentissage continu : les résultats de l'expérience sur place devraient toujours être cohérents avec les objectifs particuliers, qui doivent donc posséder un certain degré de flexibilité pour pouvoir faire des corrections marginales.

Comment faire pour :

→ définir les objectifs de projet

Le planificateur de projet pourrait procéder dans l'ordre suivant :

- Définition des *objectifs généraux* ;
- Identification de la zone territoriale d'intervention ;
- Recherche des données nationales ou locales (en se servant des informations des partenaires ou intervenants potentiels) ;
- Définition du profil social et épidémiologique (macro analyse) de la zone choisie, et collecte des informations sur les habitudes de consommation des substances psychotropes et stupéfiantes dans les contextes nocturnes présélectionnés ;
- Définition des *objectifs spécifiques*.

Reminders :

Les objectifs devraient toujours être :

- *Formalisés* = c'est-à-dire qu'une fois définis théoriquement, ils devraient être inclus dans un plan formel partagé et souscrit par le partenariat / par les partenaires potentiels ;
- *Mesurables* = à savoir qu'ils doivent être construits comme des indicateurs ou des listes de vérification auxquels peut être associé un numéro ou un résultat catégorique.

Rubrique 1.1 Étapes des Recherches macro et micro

La recherche conduite au niveau macro, c'est-à-dire sur tout le contexte territorial sélectionné, et la recherche qui approfondit les modes de consommation dans les lieux de divertissement sur le territoire (recherche sur le *micro* contexte), sont toutes les deux essentielles pour pouvoir tracer un profil hautement détaillé sur les habitudes de consommation de substances stupéfiantes et sur leurs conséquences directes et indirectes. Ces recherches sont nécessaires afin d'atteindre efficacement les objectifs généraux.

Pour obtenir une contextualisation précise du problème, suivre les étapes décrites ci-dessous :

1. récupération de données nationales ou locales sur le phénomène de la consommation de drogues et d'alcool dans les contextes nocturnes de divertissement ;
2. définition du profil social et épidémiologique lié au problème des drogues parmi les jeunes dans la zone sélectionnée, à l'aide des institutions et des intervenants potentiellement intéressés par le problème (et qui pourraient être impliqués comme partenaires dans le projet) → **RECHERCHE SUR LE MACRO CONTEXTE**
3. sélection d'un ou plusieurs sites ou lieux de divertissement où est possible la consommation de substances stupéfiantes chez les jeunes ;
4. définition du profil du/des lieux (en termes de fréquentation, consommations habituelles, type de musique, atmosphère et activités) les plus adaptés à la réalisation de l'intervention → **RECHERCHE SUR LE MICRO CONTEXTE**
5. recherche des instruments possibles et des modes d'intervention les mieux adaptés au profil du (ou des) lieu(x).

En général, pour obtenir les informations et les données nécessaires pour les recherches, on peut consulter les bases de données locales/nationales, les rapports des autorités et des institutions compétentes sur le territoire, ou bien faire des enquêtes et des observations directes dans les lieux de divertissement.

2 – ACCESSIBILITÉ DE LA POPULATION CIBLE

Fondements théoriques :

Une fois qu'on a tracé le profil des personnes qui fréquentent la boîte de nuit, le processus devrait s'adapter aux caractéristiques de l'événement. Dans cette phase l'objectif principal est de contacter le plus grand nombre possible d'individus qui appartiennent à cette cible, c'est-à-dire d'atteindre le plus grand indice de pénétration.

Des événements récréatifs nocturnes différents sont associés à différentes attentes de la part des jeunes fréquentant la boîte de nuit.

Les conditions pour atteindre complètement la population cible sont excellentes lorsque les instruments et les techniques adoptés dans les interventions sur place satisfont leurs attentes, ou quand ils sont attractifs pour la cible et pour toutes les sous-populations identifiées (voir Rubrique 2.1).

Comment faire pour :

→ Atteindre la population cible :

- Vérifier si l'on a identifié correctement la population de référence suivant les caractéristiques territoriales et socio-épidémiologiques (profil MACRO) et suivant le profil type du visiteur de la (ou des) soirée(s) où l'intervention sera faite dans la boîte de nuit sélectionnée ;
- Identifier quelques situations typiques qui se produisent au cours des soirées choisies dans les lieux de l'intervention ;
- Prendre en considération une série de techniques et de stratégies possibles pour faire participer la population cible ;
- Identifier le type de personnel le mieux adapté à la tâche d'interaction directe avec la population cible.

Reminders :

- Tous les instruments et le personnel doivent adopter des modes de communication simples (adaptés à la population cible de la boîte de nuit) ;
- Il est toujours bon de vérifier que vous avez identifié une gamme appropriée de sous-populations de la cible en question, toujours définies en cohérence avec le profil de l'événement nocturne et avec le lieu de l'intervention (voir le paragraphe ci-dessous).

Au niveau théorique, l'accessibilité est complète lorsque

- (i) les techniques utilisées sont attrayantes pour toute la population cible, et
- (ii) toutes les sous-populations sont atteintes par les interventions.

Qu'est-ce qu'une sous-population ?

Nous définissons une *sous-population* une série de groupes d'individus qui rentrent dans la cible mais qui sont plus difficiles à faire participer dans l'intervention, et qui requièrent donc de prédisposer une stratégie *ad hoc* pour que ces groupes soient atteints par les activités du projet. Certaines sous-populations peuvent être représentées par des groupes de jeunes présents dans la boîte de nuit qui, pour quelque raison, ne reçoivent aucun traitement prévu dans l'intervention, car ils ne savent pas l'existence des activités du projet au cours d'une soirée.

Définir les méthodes pour l'identification et l'atteinte des sous-populations est essentiel afin d'obtenir le maximum de couverture (fort indice de pénétration) de l'intervention. Les stratégies pour atteindre les différentes sous-populations dépendent bien sûr du profil de l'événement, ainsi que des caractéristiques et des attentes de la cible.

Pour aider le planificateur du projet à affronter le problème avec conscience, nous proposons ci-après une situation-type d'identification et de préparation de stratégies pour faire participer les sous-populations non atteintes par l'intervention :

- Lieu : pub.
- Événement : un match de football important est retransmis dans le pub, et l'on s'attend à ce que beaucoup de visiteurs viennent dans ce lieu pour voir le match.
- Intervention : campagne de sensibilisation effectuée par des messages de télévision pendant le match de football.
- Sous-population non atteinte : ceux qui ne s'intéressent pas au match et qui sont assis loin du poste de télévision → ces personnes sont potentiellement exclues de la campagne de sensibilisation transmise à la télévision.
- Solution : compléter la campagne de sensibilisation à la télévision par la distribution de matériel d'information aux différentes tables.

Les variables typiques à prendre en considération pour identifier la présence de sous-groupes pas atteints par l'intervention sont principalement :

- Sexe
- Âge
- Modes de concrétisation de l'intervention
- Habitudes ou styles de consommation d'alcool et de substances stupéfiantes
- Attentes des visiteurs jeunes
- Situations typiques qui se produisent dans le lieu choisi.

Rubrique 2.1 – Identification de sous-populations dans la discothèque *Bolgia* de Bergame

L'identification de la cible insérée dans un contexte spécifique implique la reconnaissance de toutes les sous-populations d'individus de la cible, et en particulier de celles qui pourraient se révéler les plus problématiques à contacter dans des situations déterminées.

Le projet TRIP qui a été implémenté dans la discothèque *Bolgia* près de Bergame a mis en évidence la présence de groupes d'individus potentiellement exclus des traitements, que les opérateurs n'avaient été en mesure d'identifier que pendant la phase d'intervention.

Par exemple, les irréductibles de la danse, qui dans la discothèque n'ont pas quitté la zone de danse, n'ont pas été mis en condition de recevoir un traitement de sensibilisation, et ils n'ont pas participé aux activités organisées par l'équipe du projet, parce qu'aucune intervention n'avait été programmée dans cette zone.

On aurait pu résoudre ce problème, par exemple en engageant un chanteur ou des figurants hommes/femmes qui pourraient diffuser des messages de sensibilisation sur l'abus de l'alcool et sur l'emploi des substances stupéfiantes.

Une méthode valable pour reconnaître et atteindre ces groupes pourrait être la suivante :

identifier une grande série de sous-populations qui sont susceptibles d'être exclues de l'intervention → détecter toutes les activités et les situations typiques qui se produisent dans la boîte de nuit et qui peuvent attirer l'attention de la cible de référence → préparer une série d'instruments et de stratégies ad hoc, et si possible flexibles.



Focus on → Discrimination de la cible d'intervention en fonction de l'échelle de la sobriété

Pour la définition de la cible d'intervention pour le projet TRIP, certains partenaires ont préféré une définition de cible de référence légèrement différente des autres, en faisant une sélection particulière des visiteurs du lieu choisi.

En effet des préoccupations de caractère éthique et légal ont imposé que les sujets choisis pour la réception des questionnaires fussent uniquement ceux qui montraient un certain degré de sobriété, ou en tout cas ceux qui ne se trouvaient pas en état confusionnel au moment où ils auraient dû remplir le questionnaire.

L'adoption d'une échelle de sobriété qui est en mesure de mesurer la lucidité des sujets en fonction d'un examen visuel par les opérateurs, est aussi utile pour garantir plus de précision et de véracité des réponses données par la population cible. Un sujet est considéré apte à se soumettre à une interview ou à remplir un questionnaire s'il atteint un certain score, attribué en rapport avec la capacité de se tenir debout, avec le ton de la voix, les types de gestes exécutés et d'autres signes faisant partie de l'échelle de sobriété.

3 –INTÉGRALITÉ DU PARTENARIAT

Fondements théoriques :

L'utilisation de substances psychotropes parmi les jeunes dans les lieux de divertissement et les risques connexes à court et à long termes concernent directement un très grand nombre de sujets et d'autorités locales préposées à l'intervention pour combattre ce phénomène : entre autres, le gérant de la boîte de nuit où se fait la consommation, les autorités locales, les forces de police, l'administration municipale et ainsi de suite.

Sans oublier que ce guide se concentre sur les interventions de prévention de *deuxième* niveau et (surtout) sur l'action de réduction des risques immédiats de la consommation, si nous prolongions les perspectives d'analyse sur les effets à long terme, le nombre d'intervenants augmenterait, en faisant participer aussi d'autres sujets institutionnels comme le service contre la toxicomanie, les opérateurs qui s'occupent d'assistance sociale et les autorités de gouvernement du territoire (Préfecture...).

Le processus de construction de partenariats devrait suivre la différenciation des objectifs définie ci-dessus : quelques partenaires devraient s'occuper non seulement de la réalisation de certains objectifs, mais aussi de leur définition (surtout en ce qui concerne les objectifs *généraux*). Une fois que tous les objectifs sont clairs, il est possible d'ajouter de nouveaux intervenants au partenariat.

Chaque partenaire, avec des missions claires, devrait s'occuper de la réalisation d'un objectif déterminé. Le partenariat est complet lorsque tous les objectifs ont été assignés aux intervenants responsables de leur réalisation. Plus le rayon d'action et la durée du projet sont grands, plus la dimension du partenariat devrait être grande.

Il vaut enfin la peine de répéter que, pour construire un partenariat complet mais aussi efficient, il est fondamental qu'un espace d'apprentissage réciproque soit créé, où les parties sont mises en condition de s'échanger des points de vue et des informations tirées de l'expérience.

Comment faire pour :

Construire un partenariat :

- Identifier les intervenants possibles au niveau local/national, en fonction de la portée et de la durée du projet ;
- Contacter les intervenants pour sonder leur intérêt ;
- Définir un rôle précis à assigner aux différents intervenants, en fonction des objectifs généraux;
- Définir conjointement les objectifs détaillés du projet;
- Coopérer pour définir les stratégies d'intervention ;
- Planifier l'agenda des interventions sur place ;
- Programmer des meetings/sessions de rencontre et de discussion entre les partenaires.

Reminders :

Il est fondamental de vérifier que :

- Le cadre territorial de l'intervention est bien défini et les compétences sont identifiées et assignées avec clarté ;
- Le budget disponible permet de faire participer, gérer et coordonner un nombre de partenaires adéquat ;

- Les fonctions ont été assignées clairement à chaque partenaire, en évitant des superpositions de rôles ;
- Les objectifs, les stratégies et la méthodologie d'intervention sont partagés par tous les partenaires.



Focus on → Collaboration interinstitutionnelle

Avant de construire la structure de collaboration interinstitutionnelle, il faut prendre en considération :

- Le pour et le contre (les avantages et les inconvénients) d'un partenariat avec un grand nombre d'intervenants ;
- Les superpositions de compétence possibles entre les différents partenaires, aussi en fonction du rôle qui leur est assigné ;
- La possibilité d'instituer une collaboration entre le secteur public et les particuliers. Ces partenariats sont hautement recommandés, spécialement lorsque les autorités et les institutions publiques ne sont pas en mesure d'exécuter efficacement et de façon autonome les interventions prévues par le projet.

→ **Partenaire** : comment choisir

Pour aider le planificateur du projet à identifier les intervenants possibles, nous suggérons ci-après une liste de partenaires potentiels, ainsi que les fonctions possibles qui peuvent leur être confiées et les bénéfices que chacun d'eux peut tirer de leur participation dans le partenariat. En tout cas il nous convient de rappeler que les différentes compétences et les actions qui sont assignées à chaque partenaire doivent toujours se développer conformément aux règles légales.

Partenaire	Fonctions / Type d'intervention	Avantages pour le partenaire
Administrations municipales / Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des partenaires au niveau territorial ; • Parrainage du projet ; • Promotion du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentation des politiques sociales sur le territoire ; - Augmentation de la responsabilisation et de la réputation politique

Partenaire	Fonctions / Type d'intervention	Avantages pour le partenaire
Forces de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> • Monitoring des habitudes de consommation de drogues et d'alcool sur le territoire (flux d'informations) ; • Surveillance (indirecte) de la boîte de nuit sous contrôle ; • Garantie que les stratégies sont conformes à la loi ; • Application de la législation sur l'emploi de drogues et sur l'abus d'alcool. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de l'ordre public ; - Prévention et limitation des comportements illégaux liés à l'usage de drogues et à l'abus d'alcool (comme accidents de la route, trafic de drogues dans les lieux de divertissement, luttes et violence...).
Services de santé locaux – Services contre la toxicomanie	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination du partenariat sur le territoire ; • Production des informations sur les habitudes de consommation de stupéfiants au niveau territorial ; • Parrainage du projet ; • Fourniture du matériel technique pour la détection de la consommation d'alcool et de drogues ; • Construction de stratégies d'information ; • Distribution du matériel d'information pendant les 	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de nouvelles informations ; - Utilisation de méthodes alternatives et innovantes pour la recherche épidémiologique sur la consommation de substances psychotropes ; - Renforcement du réseau avec les autres agences pour la santé.

Partenaire	Fonctions / Type d'intervention	Avantages pour le partenaire
	interventions ; <ul style="list-style-type: none"> • Fournir des conseils spécifiques pour les partenaires sur les meilleures stratégies pour lutter contre la toxicomanie. 	
Gérant de la boîte de nuit	<ul style="list-style-type: none"> • Formation et préparation du personnel de la boîte de nuit (garçons, chanteurs, videurs...) pour les soirées d'intervention ; • Parrainage du projet ; • Responsabilité des interventions de secours d'urgence. 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la législation sur la consommation d'alcool et de drogues dans les lieux de divertissement; - Augmentation de la réputation de la boîte de nuit ; - Promotion indirecte des événements qui ont lieu dans cette boîte de nuit.
Entrepreneurs sociaux / Institutions privées qui s'occupent des problèmes sociaux / Assistantes sociales / Coopératives sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les contextes macro et micro ; • Parrainage et promotion du projet ; • Engagement, formation, organisation et coordination du personnel en contact direct avec la population ciblée ; • Monitoring des activités et des techniques d'intervention sur place. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fourniture de conseil et assignation du mandat pour la réalisation du projet sur place ; - Incrément d'expérience ; - Apprendre de nouvelles stratégies pour pouvoir réaliser des projets dans le cadre social.

4 – CAPACITÉ DE COORDINATION DU PARTENARIAT

Comment faire pour :

Augmenter la capacité de coordination du partenariat :

- Sélectionner les membres qui participeront aux réunions de coordination ;
- Officialiser les rencontres, en instituant des tables rondes locales ;
- Assigner à un partenaire le rôle de coordinateur ;
- Créer un comité de direction (au besoin) ;
- Préparer un agenda pour les réunions (avec un ordre du jour) ;
- Discuter les résultats du monitoring ;
- Rapporter et discuter les feedbacks qui comportent la réalisation d'éventuels ajustements marginaux au projet.

Reminders :

Il est nécessaire de vérifier que :

- Le nombre de réunions programmées est proportionnel au nombre de fonctions/rôles assignés à chaque partenaire ;
- La fonction du coordinateur est bien définie et reconnue par chaque partenaire, et que le rôle de coordinateur est exercé par une personne influente en mesure d'augmenter la motivation des autres partenaires.

Box 4.1 – Processus pour encourager les partenaires potentiels à venir participer au projet.

Les Institutions publiques sont formellement engagées à atteindre les objectifs définis par les différentes politiques dont elles sont responsables de l'implémentation. Toutefois les institutions sont faites de personnes, et l'ordre des priorités en agenda varie en fonction de la sensibilité des individus qui occupent les rôles clef dans les institutions.

On compte en général sur les rapports informels et la sensibilité personnelle des interlocuteurs institutionnels sur le sujet de la consommation d'alcool et de substances stupéfiantes parmi les jeunes pour arriver à renforcer efficacement le partenariat.

Autrement dit il est essentiel d'essayer de créer des rapports avec les représentants des institutions qui démontrent le plus d'intérêt pour le projet. Plus les intervenants croient dans les buts du projet, plus tout le partenariat sera motivé, ce qui rendra le processus décisionnel plus facile et efficace. Par conséquent le choix des interlocuteurs institutionnels devrait se faire surtout au niveau informel, en respectant de toute façon les compétences individuelles.

5 - JUSTESSE DES STRATÉGIES OPÉRATIONNELLES

Fondements théoriques :

Les stratégies opérationnelles sont appropriées lorsque le matériel employé est très attirant pour la cible et que les consommateurs (potentiels) de substances stupéfiantes sont très motivés à le lire.

Au niveau théorique, les techniques et les stratégies sont parfaites lorsque les seuls sujets de la cible qui n'ont reçu aucun traitement sont les sous-populations qui n'ont pas été informées de l'existence d'une intervention une certaine soirée (voir la Rubrique 2.1 ci-après).

Le processus de conception et de réalisation de stratégies et de techniques efficaces devrait essentiellement se produire selon le schéma suivant :

Questions préliminaires → Stratégies → Techniques d'intervention → Réalisation de
l'intervention

Comment faire pour :

→ Concevoir des stratégies opérationnelles appropriées pour le contexte d'intervention

Pour que les stratégies opérationnelles prévues soient adéquates et appropriées pour l'intervention, il est essentiel avant tout de vérifier que le *processus* de conception et de création des stratégies se fasse de manière adéquate.

1) Questions préliminaires :

- Avez-vous atteint un niveau de connaissance adéquat du contexte et du profil de la cible ? Est-ce que le contexte où l'intervention sera réalisée est clair pour tous les partenaires ?
- Est-ce que le gérant de la boîte de nuit a été impliqué dans le projet ?

En cas de réponse positive à ces deux questions, vous pouvez passer à la deuxième phase de conception et sélection des stratégies opérationnelles :

2) Choix d'une stratégie d'intervention qui pourrait être sensible à :

- A. sexe de la cible ;
- B. tranche/s d'âge de la cible ;
- C. profil de consommation de la cible ;
- D. type de substance que la cible utilise ;
- E. type de comportement à risque ;
- F. saison pendant laquelle sont réalisées les interventions sur place.

A, B, C, D, E → certaines interventions comme la distribution de préservatifs, de matériel d'information, de gadgets et ainsi de suite, doivent être adaptés au sexe et à la tranche d'âge de la cible, en faisant attention tant aux modes d'utilisation qu'au contenu et à la graphique des matériels.

F → les interventions devraient être localisées dans des milieux différents en fonction de la saison où elles sont réalisées, en suivant les habitudes de la cible.

Une fois que les deux premières phases seront conclues, le planificateur du projet devrait être en mesure de préparer les techniques et les instruments d'intervention pour chaque événement.

3) Développement des techniques et des instruments d'intervention :

- Choisir une ou plusieurs techniques d'intervention. Ce paragraphe est suivi d'une liste d'interventions et d'activités qui pourraient typiquement être réalisées dans les différents contextes de divertissement ;
- Adapter les techniques à l'événement et au profil des jeunes cible de l'intervention ;
- Choisir le personnel le plus adapté pour les initiatives sur place (aussi bien le personnel choisi par les partenaires du projet que celui de la boîte de nuit (voir dans le présent chapitre, dimension 6 – *Adéquation du personnel impliqué*).

Techniques (typologies)	Interventions	Commentaires, exemples validés et conseils
Activités / Techniques d'information	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution de tracts • Distribution de matériel d'information • Campagnes de sensibilisation exécutées de diverses manières et basées sur la communication de messages d'information. 	« Info point » où l'on distribue du matériel d'information et des gadgets, distribution directe à l'intérieur de la boîte de nuit, affichage de posters et de messages dans les zones les plus fréquentées (entrée, toilettes et bar), etc.
Techniques / activités éducatives et promotionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation de la part des <i>catching operators</i> • Distribution de gadgets • Interactions entre les cibles 	Les <i>catching operators</i> ne sont pas toujours nécessaires, mais dans certains cas leur intervention est utile, spécialement lorsque la cible

Techniques (typologies)	Interventions	Commentaires, exemples validés et conseils
	et les éducateurs qui effectuent les interventions.	est difficile à atteindre ou lorsque l'on détecte de nombreuses sous-populations (voir la Rubrique sur les sous-populations).
Activité de formation informelle	<ul style="list-style-type: none"> • Formation du personnel de salle (videurs, ...) • Formation du personnel de Bar / serveurs • Coordination du personnel qui réalise les activités pendant l'événement. 	La formation du personnel de la boîte de nuit est nécessaire pour réaliser les interventions environnementales (voir plus loin).
Techniques et activités de divertissement	<ul style="list-style-type: none"> • Usage des instruments technologiques pour attirer et divertir les jeunes. 	Démonstrations avec iPad ou d'autres technologies innovantes
Interventions de relaxation	<ul style="list-style-type: none"> • Massages • Distribution d'eau, thé ou autres boissons sans alcool • Musique relaxante et de détente • Ambiance relaxante • Espace non fumeurs • Toute autre activité indiquée sur ce tableau. 	Un espace de relaxation peut être déjà présent dans la boîte de nuit (spécialement dans les discothèques), ou bien elle peut être créée par l'équipe de conception du projet. Dans ce dernier cas, il faudra choisir l'emplacement de l'espace de relaxation de manière stratégique pour attirer l'attention de la cible avec le plus d'efficacité possible.
Interventions environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'afflux de personnes à la porte • Réglage de la température à l'intérieur des salles • Utilisation de verres en plastique ou autre matériel 	Le contrôle du nombre de personnes à l'intérieur de la boîte de nuit est essentiel pour limiter la saturation, surveiller les habitudes de consommations des personnes

Techniques (typologies)	Interventions	Commentaires, exemples validés et conseils
	pour remplacer le verre <ul style="list-style-type: none"> • Réduction du pourcentage d'alcool dans les boissons • Réglage du volume de la musique. 	et gérer le mieux possible les interventions. Les interventions environnementales doivent nécessairement prévoir une formation adéquate du personnel de la boîte de nuit.
Autres interventions	<ul style="list-style-type: none"> • Administration du test de drogue • Administration de l'alcootest 	L'utilisation de ces tests a deux buts : informer les jeunes et les rendre conscients de leur état de sobriété/ usage de substances + relever les habitudes de consommations totales pendant une certaine soirée dans un contexte spécifique.

4) Réalisation des interventions, en considérant que :

- Toutes les activités de projet doivent toujours être fournies gratuitement pour la cible sur laquelle on désire réaliser les activités de prévention ;
- Il faut exploiter l'expérience acquise sur place et apprendre la leçon des interventions précédentes (si plusieurs interventions ont été planifiées) ;
- Il faut assurer un support constant et une coordination efficace pour le personnel en contact direct avec les jeunes pendant les soirées de traitement.



Focus on → Questions d'éthique

Dans certains cas l'identification des sujets qui font usage de drogues ou d'autres substances et dépassent les limites légales permises peut faire émerger des problèmes éthiques pour les opérateurs qui détectent ces comportements.

Dans les Pays où la déclaration des comportements de consommation illicites est légalement obligatoire, en cas de comportements illicites les opérateurs qui sont en contact direct avec la cible pourraient se trouver devant un choix : pour couvrir les jeunes ils pourraient se refuser de fournir les données sur l'auteur de l'illégalité, ou encore éviter de faire les relevés.



Focus on → Tests de drogue

Il est universellement reconnu que les tests de drogue représentent un instrument fondamental dans les interventions de lutte et de prévention de la consommation de substances stupéfiantes.

Il n'est jamais inutile d'utiliser les tests de drogue, mais très souvent leur application dans les interventions nocturnes dans les boîtes de nuit a révélé de nombreuses difficultés pratiques.

Cette méthode de prévention avait déjà engendré des litiges dans le passé, et sa popularité s'est réduite graduellement, et dans quelques Pays cette pratique a même été abolie.

Dans la RUBRIQUE suivante, nous illustrons les problèmes liés à l'utilisation du test de drogue qui ont apparu dans les deux contextes analysés par le projet TRIP.

Rubrique 5.1 – L'efficacité des interventions avec l'utilisation des tests de drogue

Les expériences du projet TRIP en Écosse et en Italie ont confirmé les difficultés généralisées dans l'administration des tests de drogue au cours des événements de divertissement le soir et la nuit.

Les principaux points critiques portent sur :

- i) L'incapacité des testeurs dits « rapides » à détecter un large éventail de substances stupéfiantes, qui sont de plus en plus souvent synthétisées avec des procédés et des substances non traditionnels. L'utilisation de machines plus complètes est complexe et totalement inadaptée au mesurage du niveau de drogue dans les contextes de divertissement (car cela demanderait des temps plus longs et des modes plus invasifs, comme la prise de sang).
- ii) Même les narcotests les plus rapides (salivaires) requièrent au moins 15 minutes d'attente pour obtenir le résultat. Ces temps d'attente sont considérés comme trop longs par les visiteurs des boîtes de nuit, et donc les jeunes sont moins disposés à se soumettre au test. Donc l'utilisation des narcotests est une technique peu efficace à cause de son incapacité à atteindre la cible.

Rubrique 5.2 – Participation de la cible à la définition des interventions

Beaucoup d'études ont souligné l'importance de la participation des jeunes appartenant à la cible sélectionnée dans le choix du type d'intervention à réaliser dans les boîtes de nuit.

Les avantages relevés sont de deux types : avant tout, les jeunes sont plus conscients des préférences, des goûts et des attitudes de leurs semblables, et ils sont donc en mesure d'indiquer la stratégie et les instruments les meilleurs pour sensibiliser la cible sur la consommation des substances alcooliques et stupéfiantes.

En deuxième lieu, leur participation constitue une forme d'éducation, d'information et de sensibilisation indirecte pour eux-mêmes, et ils pourraient à leur tour devenir un vecteur de diffusion de messages de sensibilisation parmi les jeunes de leur âge.

6 - ADÉQUATION DU PERSONNEL IMPLIQUÉ

Fondements théoriques :

Le personnel en contact direct avec les jeunes de la cible ne doivent pas nécessairement appartenir à une catégorie professionnelle spécifique : éducateurs, psychologues, assistants sociaux et volontaires ayant peu d'expérience, tous sont en mesure de jouer ce rôle, à condition qu'ils reçoivent une formation adéquate pour réaliser les interventions préparées pour ce projet.

À chaque membre de l'équipe qui opère sur place devraient être confiées une fonction et une activité spécifique (distribution du matériel d'information, formation du personnel, collecte des données de l'intervention, administration des questionnaires et des testeurs pour mesurer les habitudes de consommation, et ainsi de suite) en fonction des capacités individuelles et toujours en garantissant le support d'un expert au besoin.

Quel que soit le profil professionnel sélectionné, les recherches passées ont relevé que la participation d'opérateurs ayant une longue expérience n'a pas toujours été essentielle pour les activités de projet (voir la Rubrique 6.1).

Diverses études ont montré le besoin d'ajouter au personnel employé dans les interventions un sujet ayant des compétences médicales ou de premiers secours, qui pourra faire partie de l'équipe du projet ou bien être engagé par le gérant de la boîte de nuit. Toutefois ce discours est délicat et doit être renvoyé à plus tard, car il implique la législation sur les interventions de premier secours qui définit des compétences déterminées, dont nous parlerons ci-après (réf. Rubrique 6.2).

Comment faire pour :

En coopération avec les partenaires responsables de cette phase, en fonction de la dimension et de la durée du projet, le planificateur du projet devrait surtout :

- Sélectionner le personnel d'intervention, c'est-à-dire le personnel en contact direct avec les jeunes, et un coordinateur (avec éventuellement un superviseur) en fonction des qualifications et de l'expérience de chacun ;
- Sélectionner le personnel ayant la *catching function* (fonction d'attirer les personnes) (si nécessaire), en fonction du profil de la boîte de nuit choisie et du type d'activités de divertissement prévues pendant la soirée ;
- Assigner à chaque membre de l'équipe une fonction et un rôle spécifique ;
- Séparer les activités et les fonctions de recherche et de collecte des données et les activités de fourniture des interventions ;
- Au besoin demander le support du personnel de la boîte de nuit pour les interventions environnementales ;
- Donner au personnel une formation sur les activités qu'ils exerceront ;
- Tirer leçon des expériences sur le terrain ;
- Tenir le personnel toujours au courant et organiser des rencontres pour discuter des *feedbacks* ;

Reminders :

- Le personnel concerné devrait toujours être bien organisé et recevoir un support constant ;
- Le personnel doit toujours être en mesure d'établir des contacts informels avec les visiteurs de la boîte de nuit ;
- Le personnel sur place doit adopter un style de communication adéquat ;
- Les interventions planifiées doivent être correctement exécutées ;
- Le coordinateur doit avoir plus d'expérience que les autres opérateurs, et représenter un point de repère pour le personnel sur place.

Rubrique 6.1 : Opérateurs avec expérience ou sans?

Dans le projet TRIP qui a eu lieu en Italie, un débat a surgi à propos de la participation au projet d'opérateurs ayant déjà une expérience longue et consolidée.

Dans l'expérience faite à Bergame, certains opérateurs ayant une longue expérience ne se sentaient pas à l'aise avec les techniques d'intervention prédéterminées, et ils ont essayé de manœuvrer les procédures d'intervention suivant leurs expériences passées.

Pour résoudre ce problème, dans la phase de sélection du personnel à faire travailler sur place, il faut s'assurer que la pyramide décisionnelle est respectée, mais il faut aussi écouter les opinions des opérateurs qui ont de l'expérience, et préparer toute une série d'instruments parmi lesquels il seront libres de choisir. Le recrutement de personnel sans aucune expérience n'est pas déconseillé, car la présence d'opérateurs jeunes peut être un support utile pour le groupe.

En Écosse la présence de tranches d'âge hétérogènes des opérateurs a donné une contribution fortement positive aux différents secteurs d'intervention et de recherche.

Une intervention spécifique a été assignée, en fonction de l'âge et de l'expérience accumulée, à chaque membre du personnel en contact avec la cible, tout en garantissant de toute façon la présence d'au moins un opérateur hautement qualifié dans le domaine de la toxicomanie, pour assurer que les opérateurs les plus jeunes transmettent des informations appropriées et précises. Ce support a été particulièrement important pour les interventions d'administration des tests de drogue et des tests d'alcool.

7 – DISPONIBILITÉ ET JUSTESSE DU MATÉRIEL ET DES INSTRUMENTS PRÉPARÉS

Fondements théoriques :

Les techniques d'information adoptées sont efficaces lorsque le matériel préparé est attirant et est apprécié par la cible de référence. Par conséquent il est fortement conseillé d'impliquer dans le projet un expert en graphique. La graphique et le logos des matériels d'information et des gadgets devraient être le plus possible en ligne avec le style de la boîte de nuit et de la cible, pour incrémenter la probabilité que le matériel soit apprécié par ceux qui fréquentent la boîte de nuit. Le planificateur du projet peut donc choisir s'il préfère engager un graphiste spécialement pour le projet ou bien, le cas échéant, impliquer le sujet qui prend déjà en charge les graphiques de la boîte de nuit et des événements.

Comment faire pour :

→ préparer les matériels adéquats pour la cible de l'intervention.

- Recruter un expert en graphisme ;
- Engager des sujets qui, si possible, connaissent déjà le style et le profil des jeunes qui fréquentent la boîte de nuit ;
- Une fois que le matériel est réalisé, le préparer pour être distribué par les opérateurs ;
- Garantir un support extérieur en cas de carences de matériel et d'instruments d'intervention.

Reminders :

- Les instruments doivent toujours être adéquats pour le type de boîte de nuit, pour sa dimension et pour le nombre de participants estimé;
- Le matériel doit être efficace dans la sensibilisation sur les conséquences de la consommation de multiples substances psychotropes.

Rubrique 7.1 – Justesse du matériel d'information

Dans les deux expériences sur place du projet TRIP, les matériels d'information ont été adéquats quant aux contenus et à la capacité de transmettre des messages de sensibilisation de manière efficace, surtout dans la mesure où ils avaient été adaptés au style et aux préférences de la cible des soirées d'intervention.

Pourtant il y a eu quelques critiques sur la transportabilité de ce matériel, qui était peu commode à porter sur soi, spécialement pour ceux qui portaient des habits sans poches ou qui n'avaient pas de sacs où conserver ce matériel (on a vu que, pour cette raison, beaucoup de jeunes se sont débarrassés du matériel au cours de la soirée).

En général, les stratégies d'information devraient être conçues en fonction de la possibilité que du matériel d'information puisse être facilement tenu sur soi, pour l'emporter aussi à la maison.

Dans notre cas, nous aurions pu résoudre le problème en préparant le matériel d'information sous forme de gadgets prêts à être portés (bracelets, colliers et ainsi de suite).

8 - JUSTESSE DES STRATÉGIES DE SENSIBILISATION ET DE COMMUNICATION

Fondements théoriques :

Le problème des conséquences de l'abus de l'alcool et de l'usage de substances stupéfiantes est certainement bien connu par la société civile, mais très souvent il est négligé et oublié. Les projets qui s'occupent de prévention secondaire demandent une promotion à plusieurs niveaux, qui doit être réalisée par le partenariat non seulement parmi les sujets sensibles (cible) mais aussi sur toute la communauté qui, directement ou indirectement, peut offrir sa contribution.

Pourquoi promouvoir le projet ? Il est prouvé que l'approbation et le support de la société civile ont non seulement un impact positif sur la motivation et l'engagement du partenariat à atteindre les objectifs, mais sont aussi en mesure de créer les bases pour la construction d'un réseau stable de prévention, qui agira à long terme.

Comment faire pour :

→ Préparer une stratégie de communication efficace.

Les membres de la table ronde locale devraient se mettre d'accord pour :

- l'engagement d'un expert en communication ;
- l'attribution des tâches de promotion du projet aux partenaires les plus influents ;
- la création d'un espace web (sur un site web spécial ou sur une page dans un réseau social). Voir la Rubrique 8.1 ci-dessous.

Il est nécessaire de vérifier que :

- Les stratégies de communication (si possible, différenciées) sont adéquates à la cible et à la société civile ;
- Le budget est suffisant pour permettre une promotion sur grande échelle.

Rubrique 8.1 – Site web ou réseau social ?

Au moment de choisir le véhicule de communication, on peut décider soit de recourir à un site web dédié exclusivement au projet, soit d'ouvrir seulement une page / un espace dans un réseau social, en vérifiant au préalable les préférences des destinataires de la communication (en particulier celles de la cible).

Les réseaux sociaux sont largement utilisés chez les jeunes, donc ils représentent la meilleure plate-forme pour la communication et la promotion du projet hors des interventions sur place. Ils sont aussi le véhicule qu'on utilise le plus pour s'informer sur les événements qui ont lieu dans les boîtes de nuit, par conséquent on peut étudier des synergies avec leurs activités publicitaires.

Cela n'exclut pas que l'on effectue la promotion du projet aussi sur un site web dédié, où les contenus du projet seront accessibles à n'importe quel navigateur du web.

9 - ÉVALUATION

Le processus d'évaluation est dédié à la vérification de la réalisation des objectifs du projet et à la comparaison entre les attentes et les résultats.

La vérification des résultats regarde deux zones, liées entre elles : d'un côté le cadre de l'évaluation de l'efficacité, où l'on vérifie le niveau de justesse du plan d'action et des modes de réalisation du projet, et d'un autre côté la réaction de la population cible aux interventions sur place et aux activités de promotion.

Comment effectuer une évaluation ? Suivant les résultats obtenus de notre recherche méthodologique et pratique, une bonne évaluation de projet devrait prévoir :

- La préparation d'un instrument d'évaluation ;
- La mesure de la satisfaction des jeunes qui ont été contactés (par questionnaires ou par des interviews) ;
- Le développement d'un système de monitoring des activités pendant les interventions, qui implique la diffusion et la discussion des résultats de ce processus.

Vu que ce Guide fonctionne aussi comme un instrument d'évaluation de l'efficacité du projet, les questions théoriques ont été renvoyées au chapitre 4 – *Les lignes directrices comme instrument d'évaluation*. Pour le

moment nous vous fournissons une série de conseils et d'instructions sur l'effectuation du processus d'évaluation.

Caractéristiques du processus d'évaluation :

- *Qui devrait faire l'évaluation :*

une équipe de recherche chargée d'organiser les procédures d'évaluation et de vérifier l'impact et l'efficacité du projet après que toutes les données auront été collectées. Les partenaires et l'équipe employée pour les projets sur place devraient eux aussi être responsables du monitoring et des rapports, spécialement pendant la phase d'intervention.

- *Ce que l'on devrait évaluer :*

- l'impact du projet ;
- l'efficacité du projet ;
- la satisfaction de la cible contactée ;
- les effets directs de l'intervention ;
- les effets indirects de l'intervention.

- *Comment on devrait évaluer :*

Le processus de monitoring et les instruments d'évaluation (énumérés ci-dessous) doivent engendrer un processus d'apprentissage réciproque et continu, permettant la réalisation de corrections marginales pour améliorer la justesse et l'efficacité des interventions.

Instruments / documents d'évaluation :

- évaluations d'impact ;
- rapport d'efficacité ;
- rapports des groupes visés ;
- questionnaire de satisfaction des jeunes qui ont participé à l'intervention.
- liste de vérification préliminaire de l'organisation des activités ;
- pour les interventions sur place : rapports sur les réunions de discussion sur le monitoring, instruments d'évaluation de l'impact et de l'efficacité (questionnaires, procès-verbaux des interviews, et ainsi de suite) ;

- après les interventions : rapports des groupes visés avec les opérateurs, les partenaires et le comité de direction (s'il y en a un).

10 - VIABILITÉ

La présence d'objectifs clairs et la définition d'une liste de priorités sont des éléments essentiels pour atteindre une allocation efficace des ressources financières prévues pour le projet.

Un projet est soutenable lorsque **(i)** les dépenses effectivement soutenues pour les activités exercées ne dépasse pas le budget prévisionnel et **(ii)** les dotations sont réparties adéquatement dans les différentes phases en rapport avec les efforts que chacune d'elles réclame.

On peut distinguer les différentes phases qui absorbent des ressources monétaires en :

- Phase de pré-intervention, qui comporte les frais à soutenir pour la conception du projet, la recherche aux niveaux macro et micro, et pour la construction du partenariat (surtout les coûts administratifs) ;
- Phase d'intervention, qui réclame des ressources monétaires pour acheter les matériels d'intervention et pour l'engagement et la formation du personnel, ainsi que pour les activités du partenariat, et pour le monitoring.
- La phase de promotion du projet, avec les frais pour les activités de communication.

Reminders :

Il est fondamental de vérifier que :

- Les priorités ont été clairement identifiées ;
- Des ressources supplémentaires sont disponibles pour des interventions d'urgence / non prévues.
- Les ressources assignées sont liquides et flexibles ;
- Des sources de financement d'urgence ont été identifiées.

4. Les Lignes directrices en tant qu'instrument d'évaluation

Avertissement : il faut considérer séparément les procédures pour l'évaluation de l'impact du projet et les procédures pour l'évaluation de l'efficacité. Nous allons traiter dans le présent chapitre l'évaluation de l'efficacité du plan de projet, tandis que l'évaluation de l'impact fera l'objet d'une section à part (chapitre 5).

Les présentes lignes directrices représentent un instrument efficace d'évaluation de l'efficacité du projet si le projet a été construit en suivant les indications du chapitre précédent.

L'ensemble des indicateurs représente un instrument d'évaluation idéal car il est le fruit d'un processus de validation pratique, auquel nous dédions le paragraphe sur la méthodologie. Le processus d'évaluation devrait être basé sur l'observation et sur la mesure des indicateurs qui composent les Lignes directrices. Les Lignes directrices se constituent de 55 indicateurs, chacun d'eux se référant à une des 10 dimensions qui, comme déjà illustré, constituent la structure portante des Lignes directrices. L'ensemble des indicateurs a été conçu de sorte que les planificateurs de projet soient en mesure d'évaluer l'efficacité des actions entreprises et la justesse des stratégies d'intervention sur lesquelles les données ont été collectées.

Ce chapitre est dédié aux indicateurs afin d'effectuer les activités d'évaluation : leur but est donc de montrer la *ratio* pour chacun d'eux et les questions auxquelles les planificateurs de projet doivent répondre pour vérifier l'efficacité des procédures adoptées, en complétant le tableau des indicateurs avec les informations requises. Les contenus et le type des informations qui sont associées à chaque indicateur sont décrits dans le chapitre dédié aux modalités d'utilisation (tableau du chapitre 6 sur *Les instruments de projet*).

Ce Guide ne veut pas fixer des résultats objectifs ni des benchmarks pour les indicateurs : ceux-ci ne représentent que des instruments pour mesurer les actions entreprises et leur résultat doit être adapté au contexte et à la portée de l'intervention. Comme déjà affirmé, on exclut catégoriquement la possibilité d'utiliser l'ensemble d'indicateurs comme mètre de comparaison entre deux projets différents.

4.1. Approche méthodologique pour l'évaluation de l'efficacité

Le projet TRIP, qui nous a conduits à définir le présent guide et à définir l'ensemble des indicateurs, a été réalisé en 2 phases : la première phase (2008-2010) a été dédiée à l'enquête, à l'identification et à la collecte des bonnes pratiques adoptées par les projets précédents sur le sujet de la prévention de deuxième niveau sur la consommation de substances psychotropes par les jeunes. La chose la plus importante de cette phase a été la rédaction des Lignes directrices.

Dans la deuxième phase (2010-2013), on a mis en pratique les Lignes directrices pour tester leur applicabilité aux cas réels et leur capacité d'atteindre les objectifs de manière efficiente. La recherche sur le terrain a été menée en Italie et en Écosse. Du moment que ce manuel est le produit des résultats obtenus par le « stress test » des lignes directrices, dans ce paragraphe nous allons illustrer l'approche méthodologique et théorique qui a amené à leur construction.

4.2. Méthodologie et principes théoriques

Dans ce chapitre, nous essayons de répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi a-t-on construit des indicateurs comme instruments d'évaluation ?
- Comment a-t-on obtenu les indicateurs ?
- Quel est le but des indicateurs ?

Le processus de construction des indicateurs

Les indicateurs sont le résultat d'une analyse en profondeur. Tout d'abord on a étudié en profondeur le phénomène de la consommation de substances psychotropes dans les contextes du divertissement chez les jeunes en Europe ; cela a requis une analyse détaillée de la littérature, sous forme d'une revue systématique des articles académiques, des rapports sur les résultats des politiques d'intervention, et d'autres documents sur le phénomène des habitudes de consommation des substances psychotropes et sur les conséquences médicales et sociales.

On a associé à cette recherche sur les interventions une analyse du contexte social national, sans laquelle il aurait été impossible de comprendre les stratégies de lutte contre le problème adoptées dans différents pays. L'identification et l'analyse des exemples réussis a ensuite permis d'isoler les traits caractéristiques

des bonnes pratiques et de synthétiser les approches les plus efficaces pour les interventions de prévention de deuxième niveau.

On a ensuite démarré une phase de systématisation des principes qui ont régi les bonnes pratiques, en identifiant les zones de projet auxquelles chaque pratique se réfère : ce sont les dimensions des lignes directrices sur lesquelles sont construits les différents indicateurs. La définition de l'ensemble des indicateurs a conclu la première phase du projet TRIP.

La deuxième phase du projet TRIP a activé un autre type de recherche : les dimensions et les indicateurs ont été soumis à l'essai pratique pour évaluer leur efficacité et leur aptitude à servir comme structure portante du Guide et comme instrument d'évaluation des projets.

On a pu tirer de la validation empirique des Lignes directrices effectuée en Italie et en Écosse un grand nombre de feedbacks et de points de réflexion sur les meilleures pratiques tirés des expériences précédentes et repropoés dans les projets sur place à Bergame et en Écosse.

Au cours de la dernière phase, les équipes de recherche du TRIP se sont dédiées à la vérification de la validité des deux projets, en réalisant aussi bien l'évaluation de l'impact (faite par l'équipe danoise) que l'évaluation de l'efficacité (équipe italienne), en mettant en pratique les procédures indiquées dans le présent manuel. L'évidence fournie par les deux projets a confirmé la validité méthodologique des Lignes directrices : l'ensemble d'indicateurs représente un système de mesure adéquat et efficace, et un instrument simple propre à guider les projets de prévention de deuxième niveau dans les contextes du divertissement nocturne.

L'idée de fond

L'idée qui est à la base du processus de construction de l'ensemble d'indicateurs est très simple : afin de réaliser le meilleur contexte / cadre d'intervention possible, il est essentiel d'identifier une série de concepts liés aux questions que le planificateur de projet est appelé naturellement à affronter.

Cette approche s'inspire du processus conceptuel/théorique illustré par Lazarsfeld : pour Lazarsfeld, la création d'une série d'indicateurs et le produit naturel du développement et de l'élaboration d'une (série) de concepts qui émergent pendant le processus de recherche.

Dans notre cas, à partir du problème à affronter, nous avons identifié comme concept de référence ***l'efficacité des projets d'intervention***. Ce concept a été intégralement analysé dans toutes ses composantes, qui correspondent aux **dimensions** du problème (Boudon- Lazarsfeld, 1965).

Le pas suivant consiste à formaliser chaque dimension et à la décliner dans une série de variables empiriquement mesurables, qui ne sont rien d'autre que les **indicateurs**.

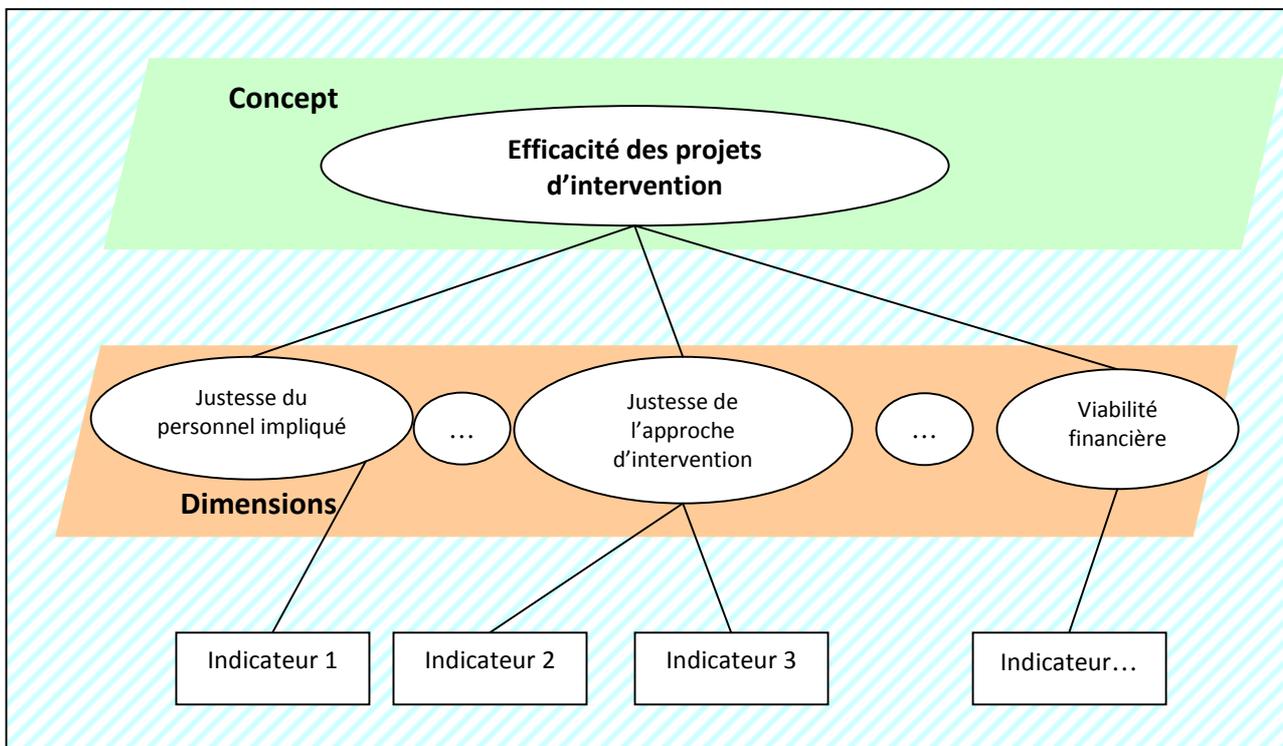
Nous définissons **indicateur** un concept spécifique traduit en langage numérique, logique ou catégorique au moyen d'une opération de définition, qui permet d'analyser la variation d'un phénomène complexe dans le temps et dans l'espace.

Donc l'ensemble d'indicateurs représente l'anneau de conjonction entre les concepts et leur mesure. Comme le suggère Lazarsfeld, vu que les mesures sont associées à un concept de nature purement probabiliste, il faut créer un grand nombre d'indicateurs. La définition d'un indicateur implique la spécification (au moins) de :

- a) une variable ;
- b) une population cible ;
- c) une période,

et dans certaines situations, d'un résultat objectif.

En outre un set d'indicateurs représente un instrument de mesure qui doit nécessairement être *valable* (il doit permettre de connaître un phénomène) et en même temps *fiable* (c'est-à-dire en mesure de commettre des erreurs de mesure négligeables).



Le but des indicateurs contenus dans les Lignes directrices est de fournir au planificateur de projet un schéma objectif afin de définir les interventions et d'évaluer les actions entreprises.

4.3. Comment utiliser l'ensemble d'indicateurs : variables et flux des informations

Pour des fins de recherche, nous vous offrons ci-après une brève introduction théorique sur les données et sur leur nature. Pour pouvoir gérer correctement les données il est nécessaire de connaître les principes de base pour leur reconnaissance, donc nous vous offrons une brève explication qui servira pour tirer les informations des questionnaires et des autres documents de collecte de données que le planificateur de projet doit préparer.

Dans les statistiques descriptives, traditionnellement on distingue entre les données qualitatives et les données quantitatives. Les **données qualitatives** peuvent être *nominales*, quand elles correspondent à des variables catégoriques. Ces variables peuvent être dichotomiques, comme par exemple « masculin » ou « féminin » dans la variable « genre », ou bien avoir plus de deux résultats possibles, comme « bleu », « vert », « marron » pour la variable « couleur des yeux ».

Pour ces valeurs il n'est pas possible d'associer un classement. C'est ce qui les distingue des variables qualitatives *ordinales*, pour lesquelles il est possible de créer un classement précis et universellement partagé : par exemple, si dans un questionnaire on pose la question « combien avez-vous aimé le service ? », et les réponses que l'on peut donner sont « énormément », « pas du tout », « beaucoup » et « assez », nous pouvons créer un ordre entre les réponses, en partant de celle qui exprime le pire (ou vice versa).

On peut attribuer à toutes les données qualitatives (ordinales et nominales) un numéro au hasard, qui ne représente qu'une étiquette. Par exemple, on peut codifier la réponse dichotomique « oui ou non » ou « homme ou femme », en assignant à chaque réponse un nombre (par exemple 0 pour « oui » et 1 pour « non »), ou encore l'opinion sur l'appréciation d'une glace peut être associée à une échelle de vote: « de 1 à 10, combien avez-vous aimé le goût de la glace ? ».

En revanche les **données quantitatives** sont intrinsèquement numériques, du moment qu'elles sont le résultat d'un procédé de mesure ou de comptage universellement partagé.

Les données qui doivent être collectées pour la recherche du projet et pour l'évaluation de l'impact sont de nature autant qualitative que quantitative.

Dans la colonne 4 du tableau sur les Lignes directrices ci-dessous, apparaissent les flux d'informations nécessaires, ainsi que le type de variable associé à chaque indicateur et les instructions pour obtenir sa valeur. La troisième colonne est dédiée à l'ensemble d'instruments qui doivent donner les informations demandées pour l'évaluation.

Les sources des informations nécessaires pour l'évaluation sont des documents de 2 types :

- Documents produits en interne par les planificateurs du projet.
Cette catégorie comprend les documents de collecte des données (celles de la liste incluse dans le chapitre 6) et les autres documents opérationnels, comme l’agenda des rencontres, le document des signatures souscrites par les partenaires, l’agenda des interventions, les feuilles de temps et ainsi de suite.
- Les sources externes d’informations, comme le budget de projet, les *curriculum vitae* des opérateurs sur place, etc.

Ces documents sont demandés surtout pour remplir la table des Lignes directrices, nécessaire pour pouvoir entreprendre le processus d’évaluation. Il vaut la peine de remarque que la troisième colonne de la table comprend, comme instrument pour la collecte des informations, aussi la « liste de vérification »: évidemment il n’y a pas vraiment besoin de créer une liste de vérification, mais il suffit de cocher les articles de la table ci-dessous quand un aspect ou une activité a été inclus et réalisé dans le projet.

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d’informations →	Type de variable
1. Définition des objectifs	1.0.1 Formalisation des objectifs de projet	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	1.0.2 Mesurabilité des objectifs de projet	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
2. Accessibilité de la population cible	2.0.1 Accessibilité des objectifs de la population cible	Rapport d’intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	2.1.1 Nombre de contextes de divertissement où les interventions de prévention ont été réalisées l’année dernière.	Accord de partenariat	Variable quantitative Compte du nombre de lieux où l’intervention a été réalisée
	2.1.2 Nombre d’événements de divertissement suivis l’année dernière	Rapport d’intervention	Variable quantitative. Compte du nombre d’événements de divertissement suivis par le programme (soirées aussi bien de contrôle que d’intervention)

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	2.2.1 Indice de pénétration	Rapport d'intervention	Variable quantitative. Nombre de personnes contactées dans les soirées d'intervention \div Nombre estimé de visiteurs totaux au cours des soirées d'intervention
	2.2.2 Rapport hommes/femmes des personnes contactées	Rapport d'intervention	Variable quantitative Nombre total d'hommes contactés pendant les soirées d'intervention \div Nombre total de femmes contactées pendant les soirées d'intervention
	2.3.1 Nombre de personnes contactées	Rapport d'intervention	Variable quantitative. Nombre total de personnes contactées dans les soirées d'intervention ²
3. Intégralité du partenariat	3.1.1 Présence d'organisations publiques et privées dans le partenariat	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	3.2.1 Présence d'institutions publiques de différents niveaux stratégiques (national, régional, local) dans le partenariat	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	3.2.2 Participation de différentes institutions publiques (forces de l'ordre, écoles...)	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non

² Ce numéro doit correspondre à celui utilisé au numérateur pour calculer l'indice de pénétration.

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
4. Capacité de coordination du partenariat	4.0.1 Présence d'une structure formalisée de coordination du partenariat	Agenda des réunions	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	4.0.2 Existence d'une programmation des réunions de coordination	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	4.0.3 Présence d'un comité de direction	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	4.0.4 Existence d'un accord pour partager les données	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
5. Justesse des stratégies opérationnelles	5.0.1 Connaissance du contexte spécifique de l'intervention	Liste de vérification (Table ronde locale)	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.0.2 Participation du gérant de la boîte de nuit	Feuille des signatures de la Table ronde locale	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.1.1 Emploi de types d'intervention différenciés par sexe des personnes contactées	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.1.2 Emploi de types d'intervention différenciés par tranche d'âge des personnes contactées	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.1.3 Approche saisonnière	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.2.1 Emploi de techniques d'information	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.2.2 Emploi de techniques éducativo-promotionnelles	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	5.2.3 Emploi d'activités de formation du personnel de la boîte de nuit	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.2.4 Emploi de techniques de divertissement	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.2.5 Interventions de relaxation	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	5.3.1 Participation de la cible pour définir les interventions	Feuille des signatures de la Table ronde locale	Variable qualitative nominale. Oui / Non
6. Adéquation du personnel impliqué	6.1.1 Nombre total de volontaires en contact direct avec la cible	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	6.1.2 Pourcentage de volontaires sur le nombre total d'unités de personnel	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	6.2.1 Nombre total d'unités de personnel en contact direct avec la cible	Curriculum vitae	Variable quantitative. Compte du nombre d'unités de personnel en contact direct avec la cible ³
	6.2.2 Âge moyen du personnel en contact direct avec la cible	Curriculum vitae	Variable quantitative. Âge moyen
	6.2.3 Répartition du personnel en contact direct avec la cible par titre scolaire	Curriculum vitae	Variable qualitative. Liste des diplômes du personnel impliqué (par exemple, 2 licenciés en sciences de l'éducation, 1 diplômé en comptabilité, 3 possédant une maîtrise en psychologie, ...)

³ Les superviseurs et les coordinateurs chargés de monitorer et de coordonner le personnel ne sont pas inclus dans cet indicateur.

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	6.2.4 Répartition du personnel en contact direct avec la cible par type de qualification professionnelle	Curriculum vitae	Variable qualitative. Liste des qualifications professionnelles du personnel impliqué (par exemple, 2 éducateurs, 2 chercheurs juniors, 2 opérateurs sociaux, ...)
	6.2.5 Expérience de travail du personnel en contact direct avec la cible	Curriculum vitae	Variable qualitative. Liste des expériences professionnelles
	6.3.1 Présence d'un support constant aux activités et d'un système de supervision	Agenda des réunions	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	6.3.2 Nombre d'heures de travail effectuées par le personnel en contact direct avec les utilisateurs	Feuille de présence	Variable quantitative. Nombre total d'heures employées pour réaliser les interventions (soirées seulement d'intervention, pas de contrôle)
	6.3.3 Nombre moyen d'heures d'activité effectuées par le personnel en contact direct avec les utilisateurs	Feuille de présence	Variable quantitative. Nombre total d'heures de travail effectuées en contact direct avec les utilisateurs \div Nombre d'unités de personnel en contact direct avec les utilisateurs

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	6.3.4 Incidence des activités de front-office sur les activités de back-office	Feuille de présence	Variable quantitative. Nombre total d'heures de travail effectuées en contact direct avec les utilisateurs \div Nombre total d'heures utilisées pour toutes les activités de conception
	6.3.5 Présence de personnel ayant la <i>catching function</i> (fonction d'attirer les personnes) pendant les interventions	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
7. Disponibilité et justesse du matériel utilisé	7.0.1 Utilisation de techniques d'engagement différentes	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	7.1.1 Existence d'un projet de graphisme pour la préparation du matériel de projet	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	7.1.2 Utilisation des Technologies d'information et de communication	Rapport d'intervention	Variable qualitative nominale. Oui / Non
8. Justesse des stratégies de sensibilisation et de communication	8.0.1 Existence d'une stratégie de promotion et de communication du projet	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	8.0.2 Existence d'un espace sur le web	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
9. Évaluation	9.0.1 Existence d'un instrument d'évaluation		Variable qualitative nominale. Oui / Non

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	9.1.1 Existence d'un instrument pour mesurer la satisfaction des utilisateurs	Questionnaire de satisfaction des utilisateurs / Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	9.1.2 Taux de satisfaction	Questionnaire de satisfaction des utilisateurs	Variable quantitative. Nombre total d'utilisateurs satisfaits ÷ Nombre total de réponses valables au questionnaire de satisfaction ⁴
	9.1.3 Taux d'insatisfaction	Questionnaire de satisfaction des utilisateurs	Variable quantitative. Nombre total d'utilisateurs insatisfaits ÷ Nombre total de réponses valables au questionnaire de satisfaction ⁵
	9.2.1 Existence d'activités de monitoring du projet	Questionnaire de satisfaction des partenaires	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	9.2.2 Publication et diffusion des activités de monitoring	Liste de vérification	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	9.2.3 Présence de rencontres de discussion sur les résultats du monitoring	Feuille des signatures	Variable qualitative nominale. Oui / Non
	10. Viabilité	10.1.1 Budget total disponible / Nombre total de personnes contactées dans les soirées d'intervention	Budget de projet

⁴ Y comprises les réponses « Je n'ai pas d'opinion/Je ne sais pas ».

⁵ Y comprises les réponses « Je n'ai pas d'opinion/Je ne sais pas ».

Dimensions →	Indicateurs →	Documents et autres sources d'informations →	Type de variable
	10.1.2 Budget dépensé pour rémunérer le personnel / Budget total effectivement dépensé	Budget de projet	Variable quantitative Budget dépensé pour rémunérer le personnel en contact direct avec la cible ⁶ ÷ Budget total effectivement dépensé
	10.1.3 Budget dépensé pour le matériel / Budget total effectivement dépensé	Budget de projet	Variable quantitative Budget dépensé pour le matériel utilisé pendant les interventions et les soirées de contrôle ÷ Budget total effectivement dépensé
	10.1.4 Budget dépensé pour les coûts administratifs / Budget total effectivement dépensé	Budget de projet	Variable quantitative Budget dépensé pour les activités de back-office pour organiser les interventions ÷ Budget total effectivement dépensé
	10.1.5 Budget dépensé pour la formation du personnel / Budget total effectivement dépensé	Budget de projet	Variable quantitative Budget dépensé pour la formation du personnel en contact direct avec la cible ÷ Budget total effectivement dépensé

4.4. Comment utiliser l'ensemble des indicateurs : les questions clef auxquelles ils répondent

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
--------------	-----------------	---------------	------------------------------------

⁶ En excluant les coûts pour les activités de formation du personnel

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
1. Définition des objectifs		1.0.1 Formalisation des objectifs de projet	Les objectifs ont été clairement définis ?
		1.0.2 Mesurabilité des objectifs de projet	Les objectifs étaient mesurables et ont été formalisés ?
2. Atteignabilité de la population cible		2.0.1 Atteignabilité des objectifs de la population cible	La réalisation de la cible de consommateurs potentiels de drogues est satisfaisante ?
		2.1 Adéquation de la couverture territoriale	2.1.1 Nombre de contextes de divertissement où les interventions de prévention ont été réalisées l'année dernière.
	2.1.2 Nombre d'événements de divertissement suivis l'année dernière		Le nombre d'interventions planifiées pour l'année en cours est égal au nombre d'interventions réalisées ?
	2.2 Atteignabilité générale	2.2.1 Indice de pénétration	Combien de visiteurs ont été contactés au total par rapport au nombre estimé de visiteurs dans la boîte de nuit tous les soirs ?
		2.2.2 Rapport hommes/femmes des personnes contactées	Le rapport hommes/femmes des personnes contactées correspond-il au rapport hommes/femmes des présences totales pendant les soirées ? (lu à la lumière des déséquilibres possibles entre hommes/femmes dans la consommation de substances psychotropes que les recherches peuvent identifier)
	2.3 Pénétration sélective	2.3.1 Nombre de personnes contactées	Le nombre de personnes contactées est adéquat aux objectifs de projet ?
3. Intégralité du partenariat	3.1 Intégration public - privé	3.1.1 Présence d'organisations publiques et privées dans le partenariat	

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
	3.2 Collaboration interinstitutionnelle	3.2.1 Présence d'institutions publiques de différents niveaux stratégiques (national, régional, local) dans le partenariat	Est-ce que toutes les autorités et les institutions actives aux différents niveaux ont été impliquées dans le partenariat du projet ?
		3.2.2 Participation de différentes institutions publiques (forces de l'ordre, écoles...)	Est-ce que toutes les agences publiques ont été impliquées dans le partenariat du projet ?
4. Capacité de coordination du partenariat		4.0.1 Présence d'une structure formalisée de coordination du partenariat	Est-ce que au moins une structure formelle de coordination a été créée au niveau local (du type Table ronde locale) ?
		4.0.2 Existence d'une programmation des réunions de coordination	(si la question précédente = oui) Est-ce que des réunions de coordination du projet ont été organisées ?
		4.0.3 Présence d'un comité de direction	Un comité de direction a été mis en place ?
		4.0.4 Existence d'un accord pour partager les données	Un accord pour partager les données et les résultats de projets entre tous les partenaires a été signé ?
5. Justesse des stratégies opérationnelles		5.0.1 Connaissance du contexte spécifique de l'intervention	La recherche sur la boîte de nuit choisie et sur les visiteurs-type a été adéquate et complète ? Est-ce que le contexte de l'intervention correspondait aux attentes ?
		5.0.2 Participation du gérant de la boîte de nuit	Est-ce que le gérant de la boîte de nuit a été impliqué dans le projet ?
	5.1 Sensibilité de l'intervention	5.1.1 Emploi de types d'intervention différenciés par sexe des personnes contactées	Selon les résultats des recherches préliminaires, est-ce que les interventions ont été différenciées en fonction du sexe de la cible ?

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
		5.1.2 Emploi de types d'intervention différenciés par tranche d'âge des personnes contactées	Selon les résultats des recherches préliminaires, est-ce que les interventions ont été différenciées en fonction de la tranche d'âge de la cible ?
		5.1.3 Approche saisonnière	Est-ce que les techniques d'intervention ont été adaptées à la saison où le projet a été réalisé sur place ?
	5.2 Développement de techniques d'intervention différenciées	5.2.1 Emploi de techniques d'information	A-t-on utilisé des techniques d'information pendant les interventions ? Si oui, ont-elles été efficaces ?
		5.2.2 Emploi de techniques éducativo-promotionnelles	A-t-on adopté des interventions éducatives pendant les soirées ? Si oui, ont-elles été efficaces ?
		5.2.3 Emploi d'activités de formation du personnel de la boîte de nuit	Le personnel de la boîte de nuit a-t-il été instruit et formé de manière adéquate ? Si oui, est-ce que la formation du personnel a amélioré la coordination des interventions ?
		5.2.4 Emploi de techniques de divertissement	A-t-on exercé des activités créatives pour la cible ? Si oui, ont-elles été efficaces ?
		5.2.5 Interventions de relaxation	A-t-on adopté des interventions de relaxation ? Si oui, ont-elles été efficaces ?
	5.3 Participation de la cible	5.3.1 Participation de la cible pour définir les interventions	La cible potentielle de projet a-t-elle participé à la définition des interventions ? Si oui, la participation a-t-elle été efficace ?
6. Adéquation du personnel impliqué	6.1 Caractéristiques du personnel impliqué	6.1.1 Nombre total de volontaires en contact direct avec la cible	Combien de volontaires ont été impliqués dans le projet ? Est-ce que le nombre de ces opérateurs était adéquat pour le type d'intervention et pour l'événement de divertissement sélectionné ?
		6.1.2 Pourcentage de volontaires sur le nombre total d'unités de personnel	Est-ce que le nombre d'opérateurs volontaires était adéquat, si rapporté au nombre d'opérateurs non volontaires ?

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
	6.2 Qualifications du personnel impliqué	6.2.1 Nombre total d'unités de personnel en contact direct avec la cible	Est-ce que le nombre de personnel non volontaire en contact direct avec la cible était adéquat pour le type d'intervention et pour l'événement de divertissement sélectionné?
		6.2.2 Âge moyen du personnel en contact direct avec la cible	L'âge moyen du personnel en contact direct avec la cible était-il adéquat pour le contexte d'intervention et pour la cible de référence ?
		6.2.3 Répartition du personnel en contact direct avec la cible par titre scolaire	Pensez-vous que le niveau d'instruction du personnel en contact direct avec la cible était adéquat pour les stratégies et pour les techniques adoptées ?
		6.2.4 Répartition du personnel en contact direct avec la cible par type de qualification professionnelle	Pensez-vous que la qualification professionnelle du personnel en contact direct avec la cible était adéquate pour les stratégies et pour les techniques adoptées ?
		6.2.5 Expérience de travail du personnel en contact direct avec la cible	Pensez-vous que l'expérience professionnelle passée du personnel en contact direct avec la cible était adéquate pour les stratégies et pour les techniques adoptées ?
	6.3 Organisation du personnel impliqué	6.3.1 Présence d'un support constant aux activités et d'un système de supervision	(si requis) est-ce qu'un support constant a été fourni au personnel en contact direct avec la cible ?
		6.3.2 Nombre d'heures de travail effectuées par le personnel en contact direct avec les utilisateurs	Est-ce que le nombre effectif d'heures dédiées au contact direct avec la cible a été suffisant pour réaliser toutes les interventions planifiées ?
		6.3.3 Nombre moyen d'heures d'activité effectuées par le personnel en contact direct avec les utilisateurs	Est-ce que le nombre moyen d'heures employées au contact direct avec la cible est proportionné au type et à la dimension de l'intervention ?

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
		6.3.4 Incidence des activités de front-office sur les activités de back-office	Est-ce que l'incidence des activités de front-office était proportionnée au poids des activités de back-office ?
		6.3.5 Présence du personnel ayant la <i>catching function</i> (fonction d'attirer les personnes) pendant les interventions	A-t-on engagé du personnel ayant la <i>catching function</i> (fonction d'attirer les personnes) ? (en fonction des circonstances)
7. Disponibilité et justesse du matériel utilisé		7.0.1 Utilisation de techniques d'engagement différentes	A-t-on utilisé des techniques différentes pour faire participer la cible ?
	7.1 Justesse du matériel employé	7.1.1 Existence d'un projet de graphisme pour la préparation du matériel de projet	
		7.1.2 Utilisation des Technologies d'information et de communication	L'intervention a-t-elle requis de recourir aux nouvelles technologies d'information et de communication (ITC) ?
8. Justesse des stratégies de sensibilisation et de communication		8.0.1 Existence d'une stratégie de promotion et de communication du projet	A-t-on planifié des activités de promotion du projet et de diffusion de la connaissance, parmi les acteurs de la société civile, des risques liés à la consommation de multiples substances psychotropes par les jeunes ?
	8.0.2 Existence d'un espace sur le web	A-t-on créé un espace web pour la promotion du projet ? Cet espace web est-il adéquat pour le profil de la cible des événements où les interventions ont été réalisées ?	
9. Évaluation		9.0.1 Existence d'un instrument d'évaluation	

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
	9.1 Satisfaction des utilisateurs	9.1.1 Existence d'un instrument pour mesurer la satisfaction des utilisateurs	A-t-on préparé un instrument pour mesurer la satisfaction des utilisateurs ?
		9.1.2 Taux de satisfaction	Quel a été le niveau de satisfaction des sujets contactés ? Est-ce que le résultat de cette mesure était proche de vos attentes ?
		9.1.3 Taux d'insatisfaction	Quel a été le niveau d'insatisfaction des sujets contactés ? Est-ce que le résultat de cette mesure était proche de vos attentes ?
	9.2 Développement d'activités de monitoring	9.2.1 Existence d'activités de monitoring du projet	Le projet prévoyait-il des activités de monitoring ?
		9.2.2 Publication et diffusion des activités de monitoring	(seulement si dans l'indicateur précédent la réponse est oui) A-t-on prévu des instruments de publication et de promotion des activités de monitoring du projet ?
		9.2.3 Présence de rencontres de discussion sur les résultats du monitoring	A-t-on planifié des sessions de discussion des résultats du monitoring ?
10. Soutenabilité	Efficacité des dépenses du budget	10.1.1 Budget total disponible / Nombre total de personnes contactées dans les soirées d'intervention	Est-ce que le budget disponible s'est révélé proportionné au nombre total de personnes contactées pendant toutes les soirées ?
		10.1.2 Budget dépensé pour rémunérer le personnel / Budget total effectivement dépensé	Est-ce que le budget total dépensé pour la rémunération du personnel s'est révélé proportionné au type et à la dimension des interventions ?

Dimensions →	Sous dimensions	Indicateurs →	Questions clef auxquelles répondre
		10.1.3 Budget dépensé pour le matériel / Budget total effectivement dépensé	Est-ce que le budget total dépensé pour le matériel employé s'est révélé proportionné au type et à la dimension des interventions ?
		10.1.4 Budget dépensé pour les coûts administratifs / Budget total effectivement dépensé	Est-ce que les coûts administratifs ont été proportionnés par rapport au type et à la dimension des interventions ?
		10.1.5 Budget dépensé pour la formation du personnel / Budget total effectivement dépensé	Est-ce que les coûts pour la formation du personnel et des opérateurs ont été proportionnés par rapport au type et à la dimension des interventions ?

5. L'évaluation d'impact : méthodologie

Le présent chapitre du manuel est dédié aux planificateurs de projet qui veulent effectuer l'évaluation de l'impact que le projet a eu sur la cible choisie.

Alors que le monitoring et l'évaluation d'efficacité examinent l'aptitude du projet ou des interventions à atteindre la cible objective que le planificateur de projet doit prédéfinir, l'évaluation d'impact analyse les changements qui se sont produits suite à la réalisation d'une intervention particulière, d'un projet opérationnel ou d'une politique. Autrement dit, l'évaluation d'impact est prévue pour répondre à la question suivante : comment le scénario d'intervention aurait-il changé si l'intervention n'avait jamais été réalisée ?

Les procédures de mesure du changement en présence et en absence de l'intervention requièrent de collecter un très grand nombre de données, qui devront être élaborées par les chercheurs.

Du moment que cette procédure de collecte des données est le point fondamental de départ pour l'évaluation de l'impact, les instructions incluses dans ce paragraphe sont structurées de la manière suivante : la première partie est dédiée aux procédures d'organisation de la collecte des données ; dans la deuxième partie on va analyser un des modèles statistiques et économétriques possibles pour l'analyse des données (celui qui est utilisé pour l'évaluation d'impact du projet TRIP).

Avant d'entreprendre l'évaluation d'impact, il est essentiel que les planificateurs de projet identifient et définissent avec précision les contenus des trois piliers principaux de l'évaluation d'impact :

1. La population cible

On doit identifier et définir la population cible en fonction du profil caractéristique et des préférences du jeune consommateur typique d'alcool et de substances stupéfiantes. Ces profils doivent être adéquatement étudiés grâce à des recherches sociales et épidémiologiques effectuées sur les contextes macro et micro (voir chap. 3, RUBRIQUE 1.1 - *Recherches macro et micro pas à pas*).

Pour que les projets soient cohérents avec les buts de ce manuel, quelques limites s'imposent pour la population cible, à savoir :

- individus d'âge compris entre 15 et 34 ans ;

- sujets polyconsommateurs potentiels de substances psychotropes ;
- seulement visiteurs des boîtes de nuit où l'intervention est réalisée (et l'observation pendant les soirées de contrôle).

Les planificateurs de projet sont libres de concentrer leur propre intervention sur certaines sous-populations ou sous-groupes de la population cible en fonction de leur sexe, de leurs préférences, des activités courantes dans la boîte de nuit, et ainsi de suite.

2. Le traitement

Nous définissons traitement l'ensemble complet des interventions de projet qui sont réalisées à l'intérieur d'un contexte spécifique de divertissement nocturne et qui sont sélectionnées en fonction du profil caractéristique et des préférences du jeune typique fréquentant cette boîte de nuit.

Les soirées de traitement sont seulement celles où les interventions sont réalisées. Elles sont donc différentes des soirées de contrôle, ou des événements qui sont seulement l'objet de monitoring et d'observation par les chercheurs (même si on peut faire des interviews et donner des questionnaires, dans le seul but de collecter des données).

Les traitements sont fournis/effectués principalement par les opérateurs en contact direct avec la cible et par le personnel de la boîte de nuit au cas où on a prévu d'interventions environnementales.

L'objectif est de comparer les comportements de la population cible pendant les soirées de contrôle et les comportements pendant les soirées de traitement, en utilisant les visiteurs dans les soirées de contrôle comme référence contrefactuelle pour les soirées d'intervention au cas où l'intervention n'aurait jamais été réalisée.

Pour avoir une description détaillée des interventions validées par l'expérience pratique, les planificateurs de projet peuvent voir le chapitre 3, dimension 5 – « *La justesse des stratégies opérationnelles* ».

3. Les résultats que l'on désire évaluer

Les résultats que le planificateur de projet veut obtenir en réalisant une intervention peuvent varier d'un projet à un autre, en fonction des objectifs que les partenaires se proposent d'atteindre. Autrement dit, un seul projet peut permettre la réalisation d'un grand nombre de résultats qui concernent divers aspects. Une évaluation appropriée de l'impact devrait se concentrer sur l'analyse détaillée de certains d'entre eux.

Dans ce paragraphe nous avons donné la liste des types de résultats analysés par le projet TRIP, qui à son tour suit les indications d'une étude précédente réalisée par le groupe de recherche de TRIP en 2010 (Akbar, Baldacchino, Cecil, Riglietta, Sommer & Humphris - *Poly-substance use and related harms: A systematic review of harm reduction strategies implemented in recreational settings*, *Neurosci Biobehav Rev.* Avril 2011 ; vol. 35 (5) : Pages 1186 – 1202. Epub 17 décembre 2010).

Les résultats les plus importants concernent trois secteurs principaux :

3A) COMPORTEMENTS INDIVIDUELS À RISQUE, c'est-à-dire

- Conduite en état d'ivresse et conduite après usage de substances stupéfiantes ;
- Rapports sexuels non protégés.

On compare les résultats liés à ces comportements individuels en collectant les informations des questionnaires administrés dans les soirées de traitement et de contrôle.

Quelle que soit la méthodologie d'analyse statistique des données que l'on adopte, l'hypothèse que le chercheur doit vérifier est celle qui affirme que l'introduction des interventions provoque une réduction par rapport à la phase de contrôle dans la proportion des comportements individuels à risque (sexe non protégé, conduite de véhicules en état d'ivresse, et ainsi de suite).

Ces hypothèses ne peuvent être vérifiées qu'à partir des données collectées à la fin de chaque événement de divertissement (bien sûr, tant d'intervention que de contrôle).

3B) RÉSULTATS IMMÉDIATS DANS LES LIEUX DE DIVERTISSEMENT

Dans ce cas on évalue la présence d'événements médicaux aigus, comme la déshydratation ou l'évanouissement. Les opérateurs sur place sont tenus de rapporter sur les formulaires fournis par les coordinateurs de projet non seulement les informations individuelles collectées dans les questionnaires, mais aussi la présence d'événements aigus pendant les soirées de traitement et de contrôle.

L'hypothèse à vérifier prévoit une réduction du nombre d'événements aigus pendant les soirées d'intervention par rapport au nombre de cas pendant les soirées de contrôle, justement grâce à la présence des interventions de prévention effectuées par les opérateurs sur place.

3C) RÉSULTATS SUR TOUTE LA COMMUNAUTÉ

La validation méthodologique a montré l'importance de concentrer l'analyse sur les résultats suivants de l'impact du projet sur toute la société.

1) Événements aigus : interventions en ambulance à proximité des boîtes de nuit.

Dans ce cas il est utile de collecter les données des appels au service d'Ambulance et des demandes de secours à proximité de la boîte de nuit.

2) Événements funestes : collecte d'informations sur les accidents à partir du système informatique des Forces de Police et à partir des interventions des patrouilles de police à cause d'accidents qui se sont produits à proximité des boîtes de nuit de l'intervention.

On suppose que le nombre d'événements aigus et d'événements funestes sera plus bas dans le cas des soirées d'intervention, par rapport aux soirées de contrôle.

Une fois qu'il a défini les résultats à évaluer, le planificateur de projet devrait être en mesure d'activer les procédures de collecte de données comme conseillé, puis d'analyser les données comme indiqué ci-après.

Organisation des procédures de collecte des données : résultats et problèmes

Une des méthodes d'évaluation d'impact les plus valables et répandues suit un processus de recherche appelé une étude descriptive de cohorte.

Cette approche prévoit la présence d'un grand nombre d'observations avant et pendant l'introduction des interventions. Donc on effectue les recherches en séparant la phase de contrôle et la phase de traitement.

Dans la phase de contrôle, les événements pré choisis sont observés soigneusement, et en même temps on collecte des données sur la cible en administrant aux visiteurs un petit questionnaire.

Dans la deuxième phase, la cible subit « le traitement », à savoir qu'elle est impliquée dans les différentes interventions planifiées par le projet, en recevant les tracts d'information, en participant aux activités de divertissement et ainsi de suite. En même temps on collecte des données sur la cible qui a participé aux interventions ainsi que les résultats des tests d'alcoolémie et des tests de drogues.

Les aspects positifs de cette approche sont que :

- (1) on programme une période d'observation antécédente à l'introduction du programme de prévention, et
- (2) à l'intérieur de chaque phase, il est possible de déterminer la stabilité ou le changement des résultats décrits ci-dessus, en calculant la variation dans l'inclinaison de la droite de régression au cours du temps.

La première caractéristique permet de fournir une estimation plus précise du *status quo* avant l'introduction de l'intervention. Après les événements de pure observation, on peut introduire les programmes d'intervention pour les visites successives aux événements sélectionnés.

On reconnaît de toute façon que le design de cette approche méthodologique présente en tout cas des éléments de faiblesse. Ils sont principalement :

- 1 Variation saisonnière. Des différences dans la cible d'intervention peuvent apparaître en raison du moment où les observations sont faites, que l'on peut situer dans une période de l'année différente par rapport à la phase d'intervention.
- 2 Le groupe de contrôle pourrait ne pas être comparable au groupe de traitement, par conséquent le premier ne peut pas être utilisé comme paramètre contrefactuel du comportement des individus pendant les soirées de traitement au cas où les interventions n'auraient jamais été réalisées.

Ce problème se présente typiquement lorsque les deux groupes (de traitement et de contrôle) n'ont pas été suffisamment randomisés.

Ce fait peut représenter un obstacle / une menace pour l'interprétation correcte des résultats, mais le biais statistique peut être corrigé / résolu dans une certaine mesure.

On peut garantir le design quasiment expérimental de l'analyse en effectuant un test préliminaire d'intervention. Le relevé d'effets positifs constitue un élément suffisant pour demander d'autres analyses et essais expérimentaux.



Focus on → Biais de sélection et abandon du projet

La présence de limitations et de restrictions qui empêchent la sélection d'échantillons représentatifs et randomisés est un problème très courant.

Un problème typique de randomisation apparaît lorsque la cible s'auto-sélectionne dans le traitement : dans ce cas on ne peut plus comparer le groupe de contrôle et le groupe de traitement.

Rubrique –A – Évidence du processus d'auto-sélection dans le traitement dans le projet TRIP

Dans le projet TRIP, on a relevé la présence de formes d'auto-sélection de la cible aux interventions effectuées dans les soirées de traitement.

L'auto-sélection s'est produite principalement parce que la plupart des interventions ont été exécutées à l'intérieur de l'espace de relaxation, qui en général est peuplé par les sujets qui cherchent du repos /essaient de se reprendre quand la consommation d'alcool ou de drogues se révèle excessive.

Comme la collecte des données était surtout effectuée par les mêmes opérateurs qui effectuaient les interventions, l'échantillon objet de recherche a été déformé et pas suffisamment représentatif de toute la population des visiteurs de la boîte de nuit le soir du traitement, car la plupart des informations collectées concerne les personnes qui étaient présentes dans l'espace de relaxation.

Les problèmes de randomisation de la population cible augmentent d'habitude lorsque les circonstances requièrent d'adopter une approche sélective pour atteindre le nombre le plus grand possible d'individus qui rentrent dans la cible.

Pour pouvoir résoudre ce problème, il est essentiel que :

- La collecte des données dans les soirées de traitement concerne un échantillon suffisamment randomisé de la population cible, ou au moins le plus semblable possible aux caractéristiques sélectionnées pour les soirées de contrôle ;
- les tâches de collecte des données soient effectuées séparément des tâches de réalisation des interventions, c'est-à-dire que certains opérateurs devraient s'occuper exclusivement de la collecte des informations (y comprise la distribution des questionnaires).

Il y a d'autres problèmes qui peuvent rendre l'analyse statistique incomplète et imprécise : un cas typique est celui du remplissage incomplet des questionnaires ou l'abandon des interviews, qui réduisent la possibilité d'informations complètes sur le profil de la cible et engendrent des déformations des résultats (spécialement si cela se produit avec une certaine fréquence).

Collecte des données et expériences

- **Phase de contrôle**

Avant de réaliser l'intervention, on peut mener le processus d'observation des comportements et des habitudes des visiteurs en faisant une série de visites dans la boîte de nuit pré choisie.

Dans cette phase, la collecte des données ne doit pas se limiter au simple rapport de l'observation visuelle, mais doit toujours être accompagnée de l'administration de questionnaires ou d'interviews aux visiteurs de la boîte de nuit, pour rassembler un nombre suffisant d'informations sur leur profil, aussi en rapport avec les résultats que l'on voudra ensuite analyser.

Généralement on effectue la collecte de toutes les données des soirées d'intervention en rédigeant un rapport d'observation des soirées de contrôle et en soumettant à la cible un questionnaire de contrôle (la description détaillée de ces instruments fera l'objet du chapitre **6 – Les instruments de projet**).

Les résultats de la mesure du comportement du groupe de contrôle devront être comparés avec les résultats de l'observation de la conduite des individus sélectionnés pour le traitement : si l'expérience a été faite avec grand soin, nous pouvons considérer que, en absence de toute intervention, le groupe de traitement se serait comporté exactement comme celui de contrôle.

Donc toutes les différences statistiquement significatives dans le comportement des deux groupes peuvent être attribuées à la présence d'une intervention, ou à la réaction de la cible aux traitements.

- **Phase de traitement**

Dans cette phase on collecte les informations qui concernent le profil des visiteurs et, grâce à l'administration des tests de drogue et des tests d'alcoolémie, on vérifie les réponses qui ont été données sur les niveaux de consommation d'alcool et de drogues.

En revanche les données générales de l'observation des soirées de traitement et les réponses des opérateurs constituent le contenu principal des rapports d'intervention.

Il vaut la peine de signaler que notre modèle de collecte des données permet qu'une personne soit interviewée plusieurs fois au cours de soirées différentes (de traitement et/ou de contrôle), mais ce fait doit toujours être signalé dans le questionnaire d'intervention.

Modèles économétriques de repère pour l'analyse des données

Il y a une grande variété d'approches statistiques qui peut s'appliquer aux données collectées suivant les procédures décrites jusqu'à présent.

Il y a aussi un grand nombre de facteurs qui peuvent être identifiés et étudiés en détails.

Évidemment on ne peut pas analyser un projet de cette nature en faisant recours aux méthodes traditionnelles utilisées pour une expérience randomisée.

Nous proposons au contraire un modèle statistique prévu pour inclure un certain nombre de contrôles pour les éléments de l'analyse qui peuvent créer une déformation.

L'utilisation de ce type d'approche ne résout pas tout de suite le problème, mais il requiert que celui qui développe l'analyse statistique interprète avec grand soin les résultats obtenus des outputs des programmes de calcul statistique.

Pour mieux assister celui qui développe l'analyse sur les logiciels, nous énumérons une série de conseils :

1. Il est toujours bon de faire une liste de toutes les sources des données analysées et de fournir une simple description de l'échantillon des sujets contactés ;
2. Les mesures de synthèse doivent être incluses / présentées dans un rapport d'évaluation. Il faudrait énoncer clairement si les mesures de synthèse (pourcentages, moyennes et déviations standard) qui spécifient la distribution des variables proviennent de la simple analyse des données brutes, ou si elles proviennent d'un scalogramme ou de mesures ajustées.
3. Il faut encourager les méthodes graphiques, dans la mesure du possible, pour présenter les résultats des analyses, en faisant attention à la cohérence de l'échelle de mesure où les résultats sont présentés. Il faut inclure les estimations de certains paramètres de variabilité des données (erreur standard de la moyenne, intervalles de confiance) pour spécifier de façon plus précise la distribution des variables aléatoires.
4. On peut utiliser les tests d'hypothèses statistiques pour quantifier et comparer les différences, même s'il faut les spécifier avant d'effectuer l'analyse, pour éviter de commettre des erreurs du premier type. Il faut toujours indiquer dans les rapports si l'on a utilisé ou non des analyses avec des tests multiples, ou encore il convient d'indiquer que le niveau de significativité a été corrigé en fonction du nombre de tests répétés sur le même échantillon.
5. On peut appliquer les tests multiples à ce type de données. Nous pouvons considérer certains niveaux hiérarchiques qui concernent :
 - (a) visiteurs de la boîte de nuit sous examen,
 - (b) période où les visites ont été effectuées dans la boîte de nuit (qui pourrait être quantifiée comme nombre de visites effectuées sur une période de trois mois), et

(c) boîte de nuit où se déroule l'intervention. À ce niveau, l'étude devrait inclure / indiquer les caractéristiques de la boîte de nuit et du milieu où elle se trouve, en contrôlant par exemple si elle se trouve à proximité ou loin des centres habités, si elle est bien reliée et accessible par les moyens de transport public, et ainsi de suite.

Le niveau (b) peut comprendre des variables supplémentaires qui peuvent être utilisées pour analyser les résultats d'autres variables relatives au niveau individuel des participants aux événements. Des exemples de ces variables peuvent être (i) le nombre de visiteurs dans la boîte de nuit pendant l'événement sous examen, (ii) le type d'événement nocturne qui se déroule dans la boîte de nuit, s'il s'agit d'un événement spécial ou bien de routine, (iii) le nombre de reçus fiscaux émis par la boîte de nuit pour la vente de boissons alcooliques, (iv) le nombre d'incidents dans la boîte de nuit qui ont exigé l'intervention du personnel préposé à la sécurité, (v) le nombre de visiteurs chassés de la boîte de nuit à cause de leur comportement inadéquat.

Un exemple d'approche économétrique multi-niveaux est l'approche qui a été utilisée par le projet TRIP, que nous avons montrée ci-dessous. Dans ce cas la variable dépendante représente l'intention ou non du répondant à utiliser le préservatif dans les rapports au cours de cette soirée (0 = non, 1 = oui). La formule se réfère à un modèle linéaire mixte qui utilise la notation utilisée par le logiciel statistique HLM 7.0.

$$\eta_{ij} = \gamma_{00} + \gamma_{01} * ATTEND_j + \gamma_{02} * INTER_j + \gamma_{10} * TOTALALC_{ij} + \gamma_{20} * PROBLEMS_{ij} + \gamma_{30} * AGE1_{ij} + u_{0j} + u_{1j} * TOTALALC_{ij}$$

Les variables incluses dans le modèle de régression se réfèrent à :

- *ATTEND* = nombre de jeunes visiteurs présents dans la boîte de nuit pendant l'événement (le nombre d'événements suivis par le projet TRIP était de 12);
- *TOTALALC* = nombre autodéclaré des boissons bues pendant la soirée, provenant des questionnaires d'intervention ;
- *PROBLEMS* = indique si le répondant a indiqué ou non la présence de problèmes d'alcool ou de drogue (variable binaire, 0 = oui, 1 = non) ;
- *AGE1* = âge du répondant, exprimé en années ;

Une fonction logistique représente la relation entre variable dépendante et variables explicatives (Bernoulli).

On peut analyser ce modèle en utilisant soit le logiciel HLM 7.0, soit d'autres paquets présents dans les logiciels statistiques comme STATA (en utilisant des méthodes de quadrature adaptative).

L'approche multi-niveaux possède une grande flexibilité pour réaliser des tests de prédiction des variables explicatives clef.

Ces variables doivent être spécifiées avec précision avant les analyses et doivent se référer spécifiquement aux boîtes de nuit et aux interventions prévues par le projet.

6. Les instruments de projet

Nous indiquons sur la table ci-après une liste d'instruments qui doivent fournir le flux d'informations nécessaire pour obtenir les valeurs associées à chaque indicateur.

Le groupe d'instruments nécessaires à l'évaluation comprend les documents du partenariat, l'agenda de travail et les programmes sur de multiples phases de projet. Comme indiqué sur la table, ils servent non seulement à évaluer l'efficacité mais aussi à évaluer l'impact (celui-ci seulement pour ceux qui décident de faire l'évaluation d'impact).

Dans ce chapitre, le planificateur de projet ne trouvera que les instruments qu'il doit produire *en interne* (voir les documents internes et externes définis dans la section sur les *Contenus des instruments d'évaluation du projet* dans le présent chapitre) et qui sont destinés aux sujets aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du partenariat.

Les instruments dont nous traitons ici se réfèrent à deux types de documents internes :

- **Documents opérationnels**, destinés surtout aux buts internes du partenariat.
- **Documents d'évaluation**, susceptibles d'évaluation externe. Comme nous le savons, l'évaluation se fait sur deux secteurs :
 - L'évaluation (d'efficacité) du PROJET, qui sert à prouver l'efficacité des procédures adoptées par le planificateur de projet (et par le partenariat)⁷;
 - L'évaluation d'IMPACT, dont le but est de mesurer la réaction de la population cible à la présence d'un projet et le degré effectif d'augmentation de la sensibilisation des jeunes sur les risques de la consommation de substances stupéfiantes.

Ce Manuel ne contient pas les instructions pour *produire* les instruments d'évaluation : nous nous limitons donc à les énumérer, en donnant les informations nécessaires qu'ils doivent contenir et une brève note descriptive.

⁷ Les Lignes directrices, même si elles sont un instrument d'évaluation, ne sont pas incluses dans la définition des documents d'évaluation d'efficacité, car elles font déjà partie du Manuel et les planificateurs de projet ne sont pas tenus de les rédiger.

Les contenus des instruments d'évaluation du projet :

Le schéma que nous présentons n'est pas obligatoire, mais il est essentiel que chacun des instruments d'évaluation soit préposé à jouer une seule fonction.

Chaque document doit contenir les informations nécessaires pour compléter le document d'évaluation d'efficacité : en effet on a indiqué, pour chaque indicateur, un document de référence qui contient tous les éléments nécessaires pour faire les calculs.

INSTRUMENT	But	Description	Informations obligatoires	Indicateurs de repère	Modèles d'exemple
RAPPORT D'INTERVENTION (TANT PHASE DE CONTRÔLE QUE DE TRAITEMENT)	Évaluation de l'efficacité du projet	Il doit synthétiser les détails opérationnels de chacune des soirées d'intervention (ou de contrôle si l'on veut effectuer l'évaluation d'impact), donc il faut en rédiger un (au moins) par soirée	Liste des interventions effectuées + Nombre de personnes contactées + distinction par sexe des personnes contactées	2.0.1 - 2.2.1 - 2.2.2 - 2.3.1 - 5.2.1 - 5.2.2 - 5.2.3 - 5.2.4 - 5.2.5 - 6.1.1 - 6.1.2 - 6.3.5 - 7.1.2	Annexe 1 Annexe 2
QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DE SUBSTANCES - PHASE D'INTERVENTION	Évaluation d'impact + Évaluation de l'efficacité du projet	Il collecte les informations personnelles du répondant et les résultats de l'éthylomètre / du test de drogue de chaque sujet interviewé dans les soirées d'intervention. Sa structure et son contenu dépendent des objectifs de recherche et des résultats de l'impact du projet que l'on veut évaluer.	Le questionnaire devrait collecter les informations suivantes : âge du répondant, sexe, travail, titre d'études, mode de retour à la maison après l'événement, autoévaluation de la consommation d'alcool et de drogue pendant la soirée. Contrairement au questionnaire de contrôle, ce formulaire doit contenir une section dédiée aux résultats de l'éthylomètre et du test de drogue.	9.2.1	Annexe 4

INSTRUMENT	But	Description	Informations obligatoires	Indicateurs de repère	Modèles d'exemple
QUESTIONNAIRE SUR L'USAGE DE SUBSTANCES – PHASE DE CONTRÔLE	Évaluation d'impact	Il collecte les informations personnelles du répondant et les résultats de l'éthylomètre / du test de drogue de chaque sujet interviewé dans les soirées de contrôle. Ces résultats feront l'objet d'une comparaison avec ceux obtenus dans la phase successive de traitement.	Le questionnaire devrait collecter les informations suivantes : âge du répondant, sexe, travail, titre d'études, mode de retour à la maison après l'événement, autoévaluation de la consommation d'alcool et de drogue pendant la soirée.	Aucun	Annexe 3
QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE L'UTILISATEUR	Évaluation de l'efficacité du projet	Questionnaire de mesure de la satisfaction des utilisateurs qui se sont soumis à un ou plusieurs traitements (dans ce cas, il faut demander l'opinion sur chaque traitement).	Satisfaction + insatisfaction + opinion neutre (je ne sais pas / je n'ai pas d'opinion)	9.1.1 - 9.1.2 - 9.1.3	Annexe 5
AGENDA DES RÉUNIONS	Instrument opérationnel	Agenda des rendez-vous pour les réunions de coordination du partenariat pour les rencontres de discussion des résultats de monitoring.	Calendrier des réunions, participants, indication du membre de coordination de la table ronde	4.0.1 - 6.3.1	-
FEUILLE DE PRÉSENCE	Instrument opérationnel	Schéma des heures dédiées aux interventions et aux activités de <i>back office</i>	Nombre d'heures dédiées aux interventions + heures dédiées aux activités de <i>back office</i>	6.3.2 - 6.3.3 - 6.3.4	-
DOCUMENT D'ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES / PARTNERSHIP AGREEMENT (Comité de direction)	Instrument opérationnel	Feuille des signatures des partenaires qui signent l'accord de partenariat et l'institution d'un comité de direction, avec l'indication des	Indication des membres du comité de direction et fonctions qui sont assignées à chacun d'eux	2.1.1	-

INSTRUMENT	But	Description	Informations obligatoires	Indicateurs de repère	Modèles d'exemple
		activités et des fonctions que ses membres sont appelés à exercer			
DOCUMENT D'ACCORD ENTRE LES PARTENAIRES / ACCORD DE PARTENARIAT (Table ronde locale)	Instrument opérationnel	Feuille des signatures des partenaires qui signent l'accord de partenariat et l'institution d'une Table ronde locale, avec l'indication des activités et des fonctions que ses membres sont appelés à exercer	Indication des membres du partenariat et fonctions qui sont assignées à chacun d'eux	5.0.2 - 5.3.1 - 9.2.3	-



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-
Interventions addressed to Polydrug-users**

ANNEXE 1

Rapport de l'Aide - Phase Control



Rapport d'intervention (un pour chaque intervention)

Apport d'intervention (un pour chaque intervention)

Date de l'intervention : __ / __ / 201__

Événement (si pertinent) : _____

Lieu : _____

Heure de début : __ : __

Heure de fin : __ : __

	Total (nombre)	Estimation	
		Hommes (nombre)	Femmes (nombre)
Participants à l'événement nocturne (informations relevées par le manager de la boîte de nuit)			

Interviews	Nombre
Réalisées	
Refusées	

	Nombre de volontaires
Volontaires utilisés dans le contact direct avec les utilisateurs	

Événements graves dans la boîte de nuit (informations relevées par le manager de la boîte de nuit et par les opérateurs TRIP)	Nombre
Situations négatives qui requièrent l'intervention d'une tierce personne	

	Nombre
Événements graves à proximité de la boîte de nuit (informations relevées par le service d'urgence sanitaire)	

Appels d'urgence et/ou interventions de la Police (informations relevées par la Police)	Nombre
Dans la boîte de nuit	
À proximité de la boîte de nuit	

Le concept de « proximité » devra être défini par les équipes locales

Fiche d'intervention pour chaque opérateur (une pour chaque intervention)

Date de l'intervention : __/__/201__

Prénom et nom de l'opérateur : _____

Nombre d'interviews réalisées : _____

Nombre de refus à l'interview : _____

Description du contexte
Consommation de boissons alcoolisées :
Consommation de stupéfiants :
Conduite sûre :
Sexe non protégé :
Commentaires des opérateurs (à la fin de l'intervention, en rapportant aussi les impressions sur les situations d'importance particulière survenues pendant la soirée)



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-
Interventions addressed to Polydrug-users**

ANNEXE 2

RAPPORT D'INTERVENTION – PHASE D'INTERVENTION



Rapport d'intervention (un pour chaque intervention)

Date de l'intervention : __ / __ / 201__

Événement (si pertinent) : _____

Lieu : _____

Heure de début : __ : __

Heure de fin : __ : __

Techniques utilisées	Utilisée ?		Nombre d'utilisateurs impliqués		
	Oui	Non	Hommes	Femmes	Total
Information					
Test de drogue					
Alcootest					
Techniques éducatives - promotionnelles					
Activités de formation informelle					
Techniques d'activités de divertissement					
Interventions environnementales					
Relaxation					
Distribution de préservatifs					
Total					

	Total (nombre)	Estimation	
		Hommes (nombre)	Femmes (nombre)
Participants à l'événement nocturne (informations relevées par le manager de la boîte de nuit)			

	Nombre de volontaires
Volontaires utilisés dans le contact direct avec les utilisateurs	

	Oui	Non	Si oui, combien d'opérateurs ?
Emploi de personnel ayant des fonctions de contact / recrutement			

Événements graves dans la boîte de nuit (informations relevées par le manager de la boîte de nuit et par les opérateurs TRIP)	Nombre
Situations négatives qui requièrent l'intervention d'une tierce personne	

Événements graves à proximité de la boîte de nuit (informations relevées par le service d'urgence sanitaire)	Nombre

Appels d'urgence et/ou interventions de la Police (informations relevées par la Police)	Nombre
Dans la boîte de nuit	
À proximité de la boîte de nuit	

Le concept de « proximité » devra être défini par les équipes locales

Fiche d'intervention pour chaque opérateur (une pour chaque intervention)

Date de l'intervention : __ / __ / 201__ Prénom et nom de l'opérateur : _____

Personnes contactées _____

H																			Total	<input type="text"/>
F																			Total	<input type="text"/>

Caractéristiques des utilisateurs et des techniques utilisées

H	F	Année de naissance	Information	Éducation -	Formation informelle	Relaxation	Activités de divertissement	Distribution de
Total								

Description du contexte
Consommation de boissons alcoolisées :
Consommation de stupéfiants :
Conduite sûre :
Sexe non protégé :

Commentaires des opérateurs

(à la fin de l'intervention, en rapportant aussi les impressions sur les situations d'importance particulière survenues pendant la soirée)



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-
Interventions addressed to Polydrug-users**

ANNEXE 3

Questionnaire sur l'usage de stupéfiants

Phase de contrôle



Code du questionnaire :

Intervieweur : _____

Heure : :

Date : / /

Q1	Est-ce que vous avez déjà été interviewé par un de nos opérateurs ici au Bolgia ?	1 <input type="checkbox"/> Oui	2 <input type="checkbox"/> Non
1 <input type="checkbox"/> Accepte l'interview 2 <input type="checkbox"/> Refuse l'interview			
A. CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES			
Q2	Genre	1 <input type="checkbox"/> Homme	2 <input type="checkbox"/> Femme
		Q3	Année de naissance : 19 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Q4	Quel est votre travail principal ?	1 <input type="checkbox"/> Études 2 <input type="checkbox"/> Travail 3 <input type="checkbox"/> Chômeur 4 <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Q5	Si vous travaillez, quelle est votre profession ?	_____	
Q6	Où étiez-vous avant d'arriver ici ? D'où arrivez-vous ?	1 <input type="checkbox"/> Chez moi 2 <input type="checkbox"/> Chez un/e ami/e 3 <input type="checkbox"/> Dans un café /pub 4 <input type="checkbox"/> Dans une autre boîte de nuit / discothèque 5 <input type="checkbox"/> À mon lieu de travail /d'études 6 <input type="checkbox"/> Autre: _____	
Q7	Comment êtes-vous venu ici ? Quel moyen de transport avez-vous pris ?	1 <input type="checkbox"/> Avec la navette / autobus du Bolgia 2 <input type="checkbox"/> En voiture, je conduisais 3 <input type="checkbox"/> En voiture, comme passager 4 <input type="checkbox"/> En scooter/moto conduit par moi-même 5 <input type="checkbox"/> En scooter/moto comme passager 6 <input type="checkbox"/> Autobus ou autre moyen de transport public 7 <input type="checkbox"/> À pieds 8 <input type="checkbox"/> En vélo 9 <input type="checkbox"/> Autre: _____	
Q8	Si vous rentrerez chez vous en voiture / moto / vélo, qui conduira ?	1 <input type="checkbox"/> Moi (l'interviewé) 2 <input type="checkbox"/> Autres 3 <input type="checkbox"/> Je ne sais pas 4 <input type="checkbox"/> Je laisserai ici la voiture/moto/bicyclette 5 <input type="checkbox"/> Pas en voiture /moto/ bicyclette	
B. CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES :			
Q9	Avez-vous bu des boissons alcoolisées ce soir ?	1 <input type="checkbox"/> Oui	2 <input type="checkbox"/> Non

Q10 Si oui, combien ?

	J'ai bu	N° de verres
Vin	<input type="checkbox"/>	_ _ _
Bière	<input type="checkbox"/>	_ _ _
Cocktail	<input type="checkbox"/>	_ _ _
Boissons fortement alcoolisées	<input type="checkbox"/>	_ _ _
Alcopops	<input type="checkbox"/>	_ _ _

Q11 Si quelqu'un d'autre que vous avait bu cette quantité de boissons alcoolisées, croyez-vous qu'il pourrait conduire sans problèmes ?

1 Oui 2 Non

C. CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

Q16 Avez-vous utilisé des stupéfiants ce soir ?

1 Oui 2 Non

Q17 Si oui, lesquels ? Et comment les avez-vous pris ?

	Utilisé	Fumé	Avalé	Inhalé	Injecté
Amphétamines					
Tranquillisants / benzodiazépines					
Cannabinaées					
Cocaïne					
Ecstasy					
Héroïne					
Popper					
Kétamine					
Hallucinogènes					
Autres (spécifier)					
.....					

Q18 Si oui, il y a combien de temps la dernière fois ?

1 Moins de 30 minutes
 2 Entre 30 minutes et 3 heures
 3 Il y a plus de 3 heures

Q19 Avez-vous déjà eu des problèmes liés à l'usage de stupéfiants et/ou alcool ?

1 Oui 2 Non

Q20 Si oui, lesquels ? (plusieurs réponses sont possibles)

1 Problèmes de santé
 2 Accidents de la route
 3 Problèmes au travail
 4 Problèmes en famille
 5 Problèmes avec la justice
 6 Autre: _____

D. COMPORTEMENT SEXUEL

Q24 Ce soir avez-vous eu des rapports sexuels sans préservatif et/ou sexe oral non protégé ?

1 Oui 2 Non

1 Oui 2 Non

Q24_B Si oui, avez-vous eu un rapport sexuel avec votre partenaire habituel ?	
Q25 Si vous avez des rapports sexuels ce soir, utiliserez-vous un préservatif ?	1 <input type="checkbox"/> Oui, de toute façon 2 <input type="checkbox"/> Oui, seulement si nous avons un préservatif 3 <input type="checkbox"/> Non, si je suis « out » 4 <input type="checkbox"/> Non de toute façon
Q25_B Si non, avec votre partenaire habituel ?	1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non

Ville : _____ Boîte de nuit: _____

Événement (si pertinent) : _____

Aux termes du Décret législatif italien 196/2003 sur la confidentialité, nous vous informons que les données et les informations collectées seront traitées comme un agrégat, et qu'il ne sera aucunement possible de remonter à la personne participant à l'enquête. Toutes les informations collectées seront élaborées dans le respect total de la confidentialité et utilisées uniquement pour des buts scientifiques dans le cadre du projet « TRIP - *Testing in Recreational-settings prevention-Interventions addressed to Polydrug-users* ». Le titulaire du traitement des données est l'ASL de Bergame.



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-
Interventions addressed to Polydrug-users**

ANNEXE 4

Questionnaire sur l'usage de stupéfiants

Phase d'intervention



Code du questionnaire : Intervieweur : _____

Heure : : Date : / /

Q1	Est-ce que vous avez déjà été interviewé par un de nos opérateurs ici au Bolgia ?	1 <input type="checkbox"/> Oui	2 <input type="checkbox"/> Non
1 <input type="checkbox"/> Accepte l'interview 2 <input type="checkbox"/> Refuse l'interview			
A. CARACTÉRISTIQUES INDIVIDUELLES			
Q2	Genre	1 <input type="checkbox"/> Homme	2 <input type="checkbox"/> Femme
		Q3	Année de naissance : 19 <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Q4	Quel est votre travail principal ?	1 <input type="checkbox"/> Études 2 <input type="checkbox"/> Travail 3 <input type="checkbox"/> Chômeur 4 <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Q5	Si vous travaillez, quelle est votre profession ?	_____	
Q6	Où étiez-vous avant d'arriver ici ? D'où arrivez-vous ?	1 <input type="checkbox"/> Chez moi 2 <input type="checkbox"/> Chez un/e ami/e 3 <input type="checkbox"/> Dans un café /pub 4 <input type="checkbox"/> Dans une autre boîte de nuit / discothèque 5 <input type="checkbox"/> À mon lieu de travail /d'études 6 <input type="checkbox"/> Autre: _____	
Q7	Comment êtes-vous venu ici ? Quel moyen de transport avez-vous pris ?	1 <input type="checkbox"/> Avec la navette / autobus du Bolgia 2 <input type="checkbox"/> En voiture, je conduisais 3 <input type="checkbox"/> En voiture, comme passager 4 <input type="checkbox"/> En scooter/moto conduit par moi-même 5 <input type="checkbox"/> En scooter/moto comme passager 6 <input type="checkbox"/> Autobus ou autre moyen de transport public 7 <input type="checkbox"/> À pieds 8 <input type="checkbox"/> En vélo 6 <input type="checkbox"/> Autre: _____	
Q8	Si vous rentrerez chez vous en voiture / moto / vélo, qui conduira ?	1 <input type="checkbox"/> Moi (l'interviewé) 2 <input type="checkbox"/> Autres 3 <input type="checkbox"/> Je ne sais pas 4 <input type="checkbox"/> Je laisserai ici la voiture/moto/bicyclette 5 <input type="checkbox"/> Pas en voiture /moto/ bicyclette	
L'interviewé est invité à se soumettre à l'alcotest et au test de drogue			
Succession : test de drogue ; en attendant le résultat : alcotest et questions sur la consommation d'alcool ; quand les résultats du test de drogue sont disponibles : questions sur la consommation de stupéfiants.			

B. CONSOMMATION DE BOISSONS ALCOOLISÉES

Q9 Avez-vous bu des boissons alcoolisées ce soir ? 1 Oui 2 Non

Q10 Si oui, lesquelles ?

	J'ai bu	N° de verres
Vin	<input type="checkbox"/>	_ _
Bière	<input type="checkbox"/>	_ _
Cocktail	<input type="checkbox"/>	_ _
Boissons fortement alcoolisées	<input type="checkbox"/>	_ _
Alcopops	<input type="checkbox"/>	_ _

Q11 Si quelqu'un d'autre que vous avait bu cette quantité de boissons alcoolisées, croyez-vous qu'il pourrait conduire sans problèmes ? 1 Oui 2 Non

Q12 Quelle valeur pensez-vous que votre test va atteindre ?

1 0,00
 2 de 0,01 à 0,35
 3 de 0,36 à 0,50
 4 de 0,51 à 1,00
 5 de 1,01 à 1,50
 6 plus de 1,50

Q13 À votre avis, quelle est maintenant la limite d'alcoolémie qui est permise par le Code de la route pour pouvoir conduire ? |_|_| , |_|_|

Q14 Valeur d'alcoolémie relevée : |_|_| Refuse l'alcotest

On communique à l'interviewé le résultat de l'alcotest et la limite d'alcoolémie qui est permise par le Code de la route

Q15 Si vous rentrerez chez vous en voiture / moto / vélo, qui conduira ?

1 Moi (l'interviewé)
 2 Autres
 3 Je ne sais pas
 4 Je laisserai ici la voiture/moto/bicyclette
 5 Pas en voiture /moto/ bicyclette

C. CONSOMMATION DE STUPÉFIANTS

Q16 Avez-vous utilisé des stupéfiants ce soir ? 1 Oui 2 Non

Q17 Si oui, lesquels ? Et comment les avez-vous pris ?

	Utilisé	Fumé	Avalé	Inhalé	Injecté
Amphétamines					
Tranquillisants / benzodiazépines					
Cannabinaées					
Cocaïne					
Ecstasy					
Héroïne					
Popper					

Kétamine					
Hallucinogènes					
Autres (spécifier)					

Q18 Si oui, il y a combien de temps la dernière fois ?

1 Moins de 30 minutes
 2 Entre 30 minutes et 3 heures
 3 Il y a plus de 3 heures

Q19 Avez-vous déjà eu des problèmes liés à l'usage de stupéfiants et/ou alcool ?

1 Oui 2 Non

Q20 Si oui, lesquels ? (plusieurs réponses sont possibles)

1 Problèmes de santé
 2 Accidents de la route
 3 Problèmes au travail
 4 Problèmes en famille
 5 Problèmes avec la justice
 6 Autre: _____

Q21 Résultat du test de drogue

	Positif	Négatif
Amphétamines		
Tranquillisants		
Cannabinaées		
Cocaïne		
Ecstasy		
Héroïne		

Refuse le test de drogue
 On ne propose pas de test de drogue à l'interviewé

Le résultat du test de drogue est communiqué à l'interviewé

Q22 En cas de discordance entre les déclarations de consommation et le résultat du test, l'interviewé (OPÉRATEUR)

1 Confirme les déclarations faites et déclare avoir pris d'« autres » substances avant cette nuit
 2 Confirme les déclarations faites, en ne sachant pas vraiment quelles substances il a prises
 3 Modifie la déclaration
 4 Autre : _____

(Ne pas modifier les réponses précédentes)

Q23 Si vous rentrerez chez vous en voiture / moto / vélo, qui conduira ?

1 Moi (l'interviewé)
 2 Autres
 3 Je ne sais pas
 4 Je laisserai ici la voiture/moto/bicyclette
 5 Pas en voiture /moto/ bicyclette

D. COMPORTEMENT SEXUEL													
Q24	Ce soir avez-vous eu des rapports sexuels sans préservatif et/ou sexe oral non protégé ? 1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non												
Q24 b	Si oui, avez-vous eu un rapport sexuel avec votre partenaire habituel ? 1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non												
Q25	Si vous avez des rapports sexuels ce soir, utiliserez-vous un préservatif ? 1 <input type="checkbox"/> Oui, de toute façon 2 <input type="checkbox"/> Oui, seulement si nous avons un préservatif 3 <input type="checkbox"/> Non, si je suis « out » 4 <input type="checkbox"/> Non de toute façon												
Q25 b	Si non, avec votre partenaire habituel ? 1 <input type="checkbox"/> Oui 2 <input type="checkbox"/> Non												
Q26	Avez-vous participé à des activités du projet TRIP ?												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Type d'activité</th> <th style="width: 35%;">A utilisé</th> <th style="width: 35%;">N'a pas utilisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Masseur</td> <td style="text-align: center;">O</td> <td style="text-align: center;">O</td> </tr> <tr> <td>Relaxation</td> <td style="text-align: center;">O</td> <td style="text-align: center;">O</td> </tr> <tr> <td>.....</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Type d'activité	A utilisé	N'a pas utilisé	Masseur	O	O	Relaxation	O	O		
Type d'activité	A utilisé	N'a pas utilisé											
Masseur	O	O											
Relaxation	O	O											
.....													

Ville : _____ Boîte de nuit: _____

Événement (si pertinent) : _____

Aux termes du Décret législatif italien 196/2003 sur la confidentialité, nous vous informons que les données et les informations collectées seront traitées comme un agrégat, et qu'il ne sera aucunement possible de remonter à la personne participant à l'enquête. Toutes les informations collectées seront élaborées dans le respect total de la confidentialité et utilisées uniquement pour des buts scientifiques dans le cadre du projet « TRIP - *Testing in Recreational-settings prevention-Interventions addressed to Polydrug-users* ». Le titulaire du traitement des données est l'ASL de Bergame.



**SPECIFIC PROGRAMME
"DRUG PREVENTION AND INFORMATION"
2007-2013**

**TRIP - Testing in Recreational-settings prevention-
Interventions addressed to Polydrug-users**

ANNEXE 5

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION DE L'UTILISATEUR



- Q1 Homme Femme Q2 Année de naissance : 19__ __
- Q3 Avez-vous déjà été contacté par un opérateur TRIP au Bolgia au cours des 6 derniers mois ?
 Oui Non
- Q4 Si oui, avez-vous déjà utilisé la relaxation auparavant ? Oui Non
 Combien de fois ? Nombre de soirées ____
- Q5 Vous êtes satisfait ou non des activités suivantes ?

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Tracts, matériel d'information			

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Test de la salive			

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Alcootest			

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Salle de relaxation			

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Masseur			

	Satisfait	Insatisfait	Je ne sais pas Je n'ai pas d'opinion
Tatoueur			

La traduction du texte par ViceVersaGroup - Traductions multilingues et services - Bergamo

Partners associati

Prefettura di Bergamo
Ufficio Territoriale del Governo di Bergamo



Manuale stampato da CPZ s.p.a. – Costa di Mezzate - Bergamo